

J.E. Perreault, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

E. G. Baron v. Hünefeld, Vizekonsula, Bvemen.

1928, 25 septembre :

Louis St-Laurent, Bâtonnier. Il donne au juge Pouliot le portrait de la Reine Victoria fait par sa fille la Princesse Louise, Marquise de Lorne, portant son autographe et celui même de la Reine Victoria.

Antoine Rivard.

1929, 15 septembre :

Fêtes du 250^e anniversaire de la fondation de St-Jean. Le Cardinal Raymond-Marie Rouleau bénit ce jour-là la chapelle du Manoir. Il est accompagné de messieurs Ph.-J. Fillion, Recteur de l'Université Laval, J.-J. Hunt, Curé de St-Jean, Michel Abraham, Représentant du Patriarche de Jérusalem, Élias Roy, Supérieur du Collège de Lévis.

Assistaient à la double cérémonie les deux fils jésuites du juge Pouliot, les scolastiques Louis-Joseph et Adrien à qui leur provincial avait accordé la faveur de se joindre aux autres membres de la famille.

1929, 16 septembre :

Célébration de la première messe par M. l'abbé Charles-Eugène Blais, arrière-petit-fils de Marie-Angélique Genest, nièce du Seigneur Laurent Mauvide.

1930, 22 juin :

Procession de la Fête-Dieu au reposoir de la chapelle du Manoir.

1931, 26 juin :

Célébration du 25^e anniversaire de mariage du juge J.-Camille Pouliot et de dame Eugénie Lemieux. Messe célébrée par l'abbé Charles-Eugène Blais.

1933, 12 juillet :

Madame Franklin D. Roosevelt, épouse du Président des É.-U.

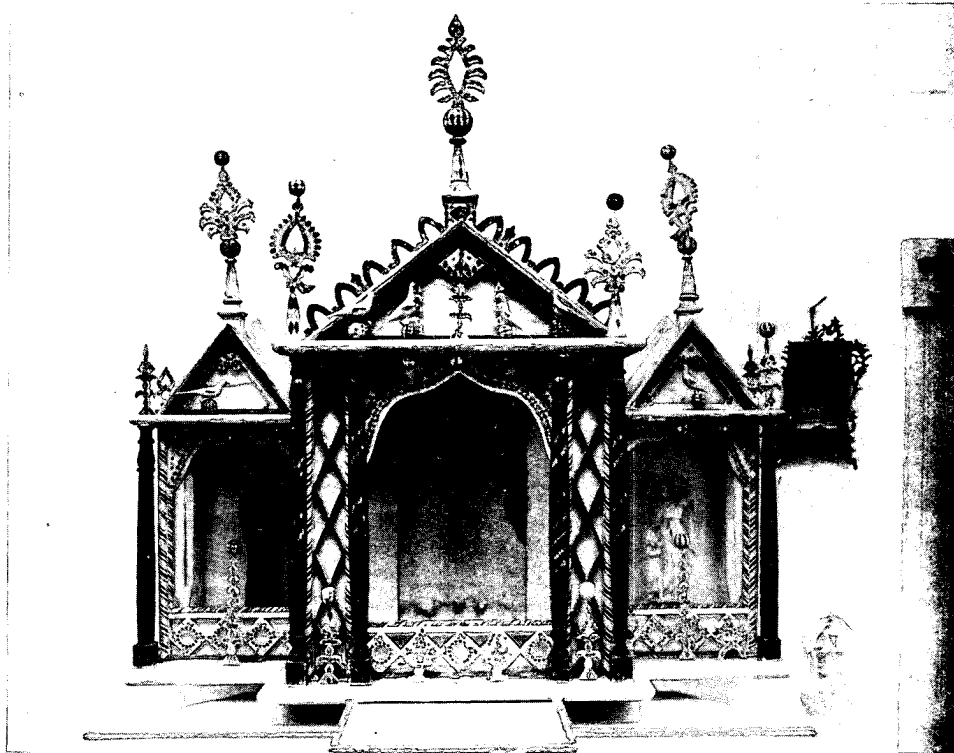
1933, 25 juillet :

Père Vincent-Marie Pouliot²⁸, missionnaire au Japon et son frère M. Adrien Pouliot, Professeur à l'Université Laval.

1933, 18 août :

Ad Majorem Dei Gloriam, en l'an de grâce 1933, le dix-huitième jour d'août, en la chapelle du Manoir Mauvide-Genest, le Révérend Père

28. Dominicain, philosophe, théologien, Maurice Pouliot porte, en communauté, le nom de Père Vincent-Marie. Il est né à St-Jean le 15 octobre 1903 comme son frère Adrien qui, lui, est né au Manoir. Le Père Vincent-Marie passa 45 ans au Japon où il a traduit une importante partie de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin. Décédé le 30 décembre 1978, le père Vincent-Marie, homme imprégné des civilités japonaises, n'en reste pas moins un homme aussi remarquable que son célèbre frère, Adrien.



Un trésor au Manoir : la retable de l'autel des Hurons qui ont séjourné de 1651 à 1656 à l'Anse du Fort. Il y a du panache dans la décoration. La sculpture d'oiseaux manifeste l'attachement des Hurons à la nature.

1940, 5 septembre :

Prince Charles-Louis de Bavière de la famille royale d'Autriche.

1940, 24 septembre :

Visite de Leurs Excellences le Comte d'Athlone et de son épouse, son Altesse, la Princesse Alice.

1941, 26 juin :

Bien que le juge J.-C. Pouliot fût mort depuis le 20 déc. 1935, une messe du 35^e anniversaire du mariage Pouliot-Lemieux fut célébrée par le Père Ph. Bournival, s.j., qui guida leurs épousailles.

1941, 2 octobre :

Visite de leurs Altesses Royales du Grand Duché du Luxembourg.
Prince Jean de Luxembourg, Prince héritier.
Princesse Élisabeth de Luxembourg.
Princesse Marie Adélaïde de Luxembourg.

Princesse Marie Gabrielle de Luxembourg.
Princesse Alix de Luxembourg.
La Grande Duchesse Marie-Anne de Luxembourg.

1941, 11 octobre :

« Ringuet », auteur de « Trente Arpents ».

1942, 9 septembre :

Nouvelle visite de Son Excellence le Gouverneur Général, le Comte d'Athlone. Il reviendra une troisième fois le 6 août 1944.

1943, 12 juillet :

M. et Mme J. Beaubien, Outremont. Madame est la fille du docteur Hubert LaRue, ancien occupant du Manoir.

1944, 31 août :

Hommage au nouveau Ministre de Sa Majesté, Camille Pouliot, Médecin, Ministre de la Chasse et des Pêcheries au Gouvernement de Québec.

1949, 1^{er} septembre :

En l'année tricentenaire des Saints Martyrs, le vieux Manoir accueille 23 pèlerins français. Le R. P. Adrien Pouliot, s.j., est l'organisateur du séjour à Québec.

1961, 2 juillet :

À chaque année, la fête de dame Eugénie Lemieux est célébrée. À l'occasion de son 80^e anniversaire en 1956, le Cardinal Roy avait fait parvenir ses vœux personnels. Pour ce 85^e anniversaire, la fête de la Châtelaine est soulignée avec goût et affection. Beaucoup y ont participé puisque nous pouvons lire : « le cercle des amis s'agrandit !... »

1961, 8 août :

René-Salvator Catta, petit-fils de l'écrivain René Bazin, chargé par les Auxiliatrices du Purgatoire d'écrire la vie de Mère Marie de l'Ange Gardien, visite le Manoir. « Que nos chers parents arrivés à la récompense guident sa plume ! »

1962, 16 novembre :

Visite d'Officiers des Commissions fédérale et provinciale des sites et monuments historiques et artistiques en vue de poursuivre à 128, rue Ste-Anne, l'inventaire des vieilles maisons canadiennes.

1963, 2 septembre :

Radio-Canada. Quinze membres de la Société, section télévision.

1967, 24 juin :

À l'occasion du 300^e anniversaire de mariage de l'ancêtre Charles Pouliot, visite des Pouliot au Manoir.

Louis-Joseph Pouliot, s.j., fils de l'Honorable juge J.-Camille Pouliot et de dame Yvonne Hudon et arrière-petit-fils de dame Angélique Genest, célèbre sa cinquième messe dite après son ordination sacerdotale. Le Révérend Louis-Joseph Pouliot avait reçu l'onction sacerdotale le 13 août courant dans l'église du Gésu, Montréal. C.-E. Dorion, juge,



Le portrait de la Reine Victoria.



L'arche du 250^e anniversaire de St-Jean.

Ferdinand Roy, juge en chef, Cyrille Delage, Yvan Vallée, sous-ministre des Travaux publics participèrent à cette messe célébrée au Manoir.

1935, 10 août :

Hector Laferté, Président du Conseil Législatif.

1936, 25 juillet :

Visite de Leurs Excellences le Gouverneur Général du Canada et de son épouse Tweedsmuir, Citadelle de Québec.

1937, 8 août :

Jacques Grély, Architecte en chef de l'Exposition de 1937, Paris.

1937, 24 septembre :

Le frère de l'Empereur du Japon, Yamtrito et son épouse Setsuko. —
Le Ministre des Finances et celui de l'Agriculture à Ottawa.

1939, 28 juin :

Thomas Chapais, Sénateur, Conseiller Législatif et Historien.

1940, 18 août :

Ordination du R.P. Adrien Pouliot, fils du juge J.-Camille Pouliot et de Maria Bourgoïn.

1940, 24 août :

Célébration dans la chapelle du Manoir du 25^e anniversaire de mariage de Georges Bouchard et de Marie-Crescence, fille du juge.

1940, 25 août :

Première grand-messe du R. P. Adrien Pouliot célébrée en l'église de St-Jean. Réception au Manoir.

1970, 15 août :

Noces d'or de vie religieuse du Père Louis-Joseph Pouliot, s.j.

1974, 2 septembre :

Noces d'or de vie religieuse du Père Adrien Pouliot, s.j.

1978, 4 juin :

Visite impromptue du ministre des Affaires culturelles et du président de l'Assemblée nationale :

Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières, ministre des Affaires culturelles.

Clément Richard, député de Montmorency et président de l'Assemblée nationale.

FÊTES COMMÉMORATIVES DE 1929

Dimanche le 15 septembre 1929, la paroisse de St-Jean célébrait par des fêtes religieuses et civiles le 250^e anniversaire de sa fondation.

Bien que paroissiales, ces grandes fêtes revêtaient un caractère patriotique. Fondée en 1679, par Mgr de St-Vallier, Saint-Jean est une des toutes premières paroisses de la Nouvelle-France. Ici, à l'Île d'Orléans, nous sommes aux sources de l'histoire française en Amérique !

Le Conseil municipal et son maire, M. Amédée Lachance, M. le curé J.-J. Hunt et ses marguilliers, Théodule Gaulin, Philippe Blouin, Joseph Létourneau, marchand, puis quelques autres personnages en vue dont le

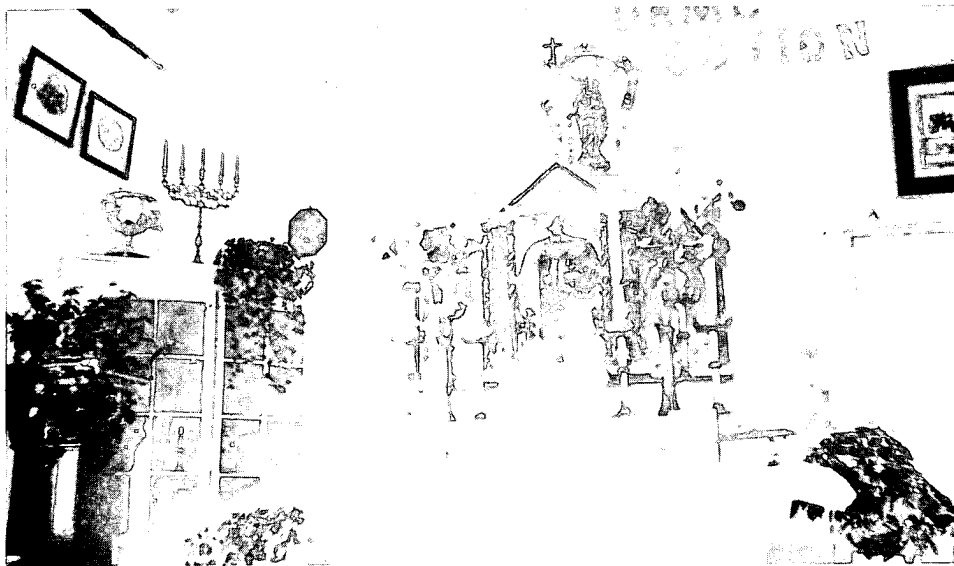


Photo authentique de la petite chapelle construite en 1929.



Le Juge J.-Camille Pouliot

Le juge J.-Camille Pouliot²⁹ prit une part très active à l'organisation et au déroulement de ces fêtes.

Dans les journaux, quelques articles évoquaient les raisons justifiant ces festivités :

L'Île d'Orléans, lisait-on, peut se vanter d'avoir eu une part bien large dans tous ces faits d'armes dont les Canadiens-Français ont si justement le droit de s'enorgueillir. St-Jean et les autres paroisses de l'île ont fourni un très grand nombre de miliciens pour la défense du pays. À part des gens de guerre, Saint-Jean a fourni des citoyens qui ont fait leur marque dans toutes les carrières de l'activité humaine : dans le clergé, les professions libérales, le commerce, les affaires, l'industrie et même la littérature. Elle eut ses historiens dans L.-P. Turcotte et le Dr LaRue, deux de ses fils...

La paroisse de St-Jean est aussi une pépinière de marins...³⁰

Saint-Jean est fortement liée aux fastes maritimes. Que de fois ne fut-elle pas attristée par les naufrages et la perte de ses enfants en mer ? Le 21 mai 1792, près de la Pointe Sèche, Barthélémy Lachance et neuf de ses compagnons, dont le Seigneur Laurent Mauvide de St-Jean et l'abbé Hubert curé de Québec, se noyèrent. La terrible catastrophe de la goélette « la St-Laurent » causa la mort à 21 personnes dont 11 pilotes, 6 apprentis pilotes et un homme d'équipage de St-Jean.

29. Le juge Pouliot avait publié en 1927 son célèbre volume : *L'Île d'Orléans* et publiera quelques articles dans *l'Action* en 1929.

30. Article dans *L'Action*, 13 septembre 1929.

Comme nous le voyons, St-Jean évoque bien des souvenirs! Nous y retraçons des pages entières de l'épopée française en terre d'Amérique :

... c'est pour commémorer ce passé glorieux dont nous nous réclamons avec fierté, qu'on (sic) a pris l'initiative de célébrer hautement les fêtes centenaires de St-Jean où on évoquera le souvenir des missionnaires et des pionniers... La province de Québec en particulier et le Canada tout entier doivent un tribut d'hommage et de reconnaissance à ces pionniers, et c'est pour une part du témoignage qui leur est dû que Saint-Jean, en célébrant le 250^e anniversaire de sa fondation, rappellera le souvenir de ceux auxquels vont l'admiration de tout un peuple.³¹

Effectivement, Son Éminence le Cardinal R.-M. Rouleau sera présent à ces fêtes, ainsi qu'un grand nombre de hauts dignitaires ecclésiastiques. L'Honorable Louis-Alexandre Tachereau, Premier Ministre de la province et député de Montmorency, ne pouvant y participer, sera représenté par l'Hon. J.-C.-E. Ouellet, ministre sans portefeuille dans le gouvernement provincial. M. Henri-Edgar Lavigueur, député fédéral du comté de Montmorency et l'Honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique figureront parmi les personnages remarqués. Ces dignitaires officiels avaient pris le bateau de la Traverse de l'Île d'Orléans, le dimanche matin à 9 h 30 (heure avancée) pour débarquer au bout de l'Île d'où ils furent transportés à St-Jean en automobile.

La grand-messe solennelle eut lieu à l'arrivée de Son Éminence le Cardinal, à Saint-Jean, à 10 heures (heure solaire). La chorale de Notre-Dame de Grâce défrayait le chant.

Au programme, figuraient les activités suivantes :

12 heures : le banquet.

14 heures : concert par la fanfare Jacques-Cartier.

Discours.

15 h 30 : Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Fin de l'après-midi : Bénédiction de la chapelle du Manoir Mauvide-Genest par Son Éminence le Cardinal Rouleau.

Le soir : Concert. Feux d'artifice et illumination.

31. *L'Action*, *ibidem*.



Photographie du R-100 prise le 31 juillet 1930 par M. Wilfrid Simard alors que ce dirigeable anglais passait au-dessus de St-Jean. Les journaux du temps firent grand état de cet événement exceptionnel. L'intérieur du R-100 contenait une salle à dîner et des escaliers luxueux conduisant à un balcon. À son départ, le R-100 avait son mât d'ancrage à Cardington en Angleterre.

LE PAIN BÉNIT

Autrefois dans l'église de St-Jean il y avait bénédiction du pain et distribution de ce pain béni à l'occasion de certaines fêtes, particulièrement celle des Rois. L'usage du pain béni fut recommandé par Léon IV au neuvième siècle et nous est parvenu par nos pères de France. La bénédiction se faisait entre le Kyrie et le Gloria.

Dès le début de la colonie, il y eut une difficulté entre Mgr de Laval et le gouverneur d'Argenson qui se faisait un honneur de *rendre le pain béni* (c'est-à-dire payer pour la boulangerie de ce pain). Et pour rendre cette action plus remarquable et plus solennelle, il se permettait de faire apporter son pain béni à l'église pendant la messe au son des fifres et du tambour. Mgr de Laval trouvait cet usage peu conforme aux rubriques et surtout peu favorable au recueillement. En 1660, au jour de Pâques, il donna des directives pour que la bénédiction et l'offrande du pain béni se fissent désormais avant la messe.

Dans plusieurs paroisses, on voyait des pains bénits de dix ou douze étages et quelques fois plus, c'est-à-dire, de dix ou douze galettes supportées par des cousins et ornés d'étoiles et de drapeaux.

La dernière galette du haut était ordinairement réservée pour le curé. Quelques fois de gros et riches paroissiens, voulant battre les autres, faisaient crêmer en sucre blanc une partie de leur pain béni et couronnaient le tout par un pain de savoie. C'était le *nec plus ultra* dans le genre, ou, comme on dit familièrement, *c'était le bout*.

Cette belle pyramide était construite et placée avant la messe près de la balustrade, dans le chœur ou dans le bas-chœur. Après la bénédiction, le bedeau et un aide transportaient le pain béni à la sacristie où, sans perdre de temps, ils le découpaient pour la distribution qui se faisait au *Credo* :

«Lorsque, dans certaines fêtes particulières, il y avait pain béni de dévotion, c'était souvent des personnages importants et choisis qui venaient à l'offrande et faisaient la quête, conduits par le bedeau en gants blancs... On pourrait dire que ces différents quêteurs, qui attiraient plus l'attention que ce qui se passait à l'autel, était encore un inconvénient qui ne compensait pas la collecte plus abondante qui se faisait ce jour-là...»

(*Bulletin des recherches historiques*,
vol. XVIII, Lévis, juin 1912, n° 6,
pp. 161-173, p. 169).

Il y avait tout un rituel de distribution qui faisait que le bedeau distribuait des *cousins* et des *étoiles* ici et là à certaines personnes importantes désignées, à la grande préoccupation de l'assemblée et au mécontentement de plusieurs qui se jugeaient importantes. Le bedeau donnait le *chanteau*, morceau de galettes, plus gros que les gros morceaux même à celui qui devait rendre le pain béni la fête ou le dimanche suivant.

Dès 1877, Son Éminence le Cardinal Taschereau a fait connaître son désir, conforme en cela à bon nombre de curés, de voir tomber l'usage de donner le pain bénit en raison de nombreux inconvénients qu'il occasionnait. Plusieurs, repus de ce pain bénit, par distraction sans doute, oubliaient leur reste de pain bénit dans les bancs : ce qui entretenait les souris. Les rats, plus activement chassés par les bedeaux, vivaient dans la misère et la disette d'où d'ailleurs le proverbe : *Pauvre comme un rat d'église*.

À St-Jean, à l'occasion, il y a eu des disputes au sujet du pain bénit. M. le curé J.-J. Hunt, une année entre autres, avait dit à la suite de la cérémonie du pain bénit qu'il espérait qu'on se tiendrait tranquille pour le pain bénit d'ici la prochaine année. Cette coutume fut définitivement abolie au cours des années 1930.



Ordinairement les pyramides de pains bénits étaient superbes à St-Jean.

LA FÊTE DE JACQUES CARTIER EN 1935

Historiquement, Jacques Cartier a découvert l'île de Bacchus le 7 septembre 1535, il y serait débarqué près de la pointe de l'Argentenay où — il faut l'espérer — un monument sera un jour érigé.

À l'occasion du Quatrième Centenaire de la Découverte de l'Île d'Orléans, la Société Nationale Jacques-Cartier a organisé une manifestation religieuse et patriotique à St-Jean, dimanche le 15 septembre 1935. Ce lieu fut retenu, paraît-il, à la suggestion de MM. les maires et de MM. les curés de l'Île d'Orléans. Ce fut un grand honneur pour St-Jean de recevoir tant de visiteurs de marque tels Son Excellence l'Honorable E.L. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur de la province, l'Honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la province et député provincial du comté, M. Charles-N. Dorion, député fédéral du comté, de nombreux dignitaires religieux et civils et des membres illustres de la Société Nationale Jacques-Cartier. Mais le plus grand honneur pour St-Jean fut de posséder pendant plusieurs décades cette croix et son socle fleuri en souvenir de cette journée de dévoilement de la « Croix Jacques-Cartier ». Hélas, elle est tombée en désuétude mais elle surgira à nouveau triomphante au cours de ce Troisième Centenaire ! Ce rêve s'est réalisé jeudi le 26 avril 1979. Bravo !

Pour cette célébration historique de 1935, le traversier de l'Île d'Orléans, le « SS Île d'Orléans », quitta le quai Champlain à 14 h 15 avec arrêt au quai de Ste-Pétronille pour y prendre les passagers qui désiraient se rendre à St-Jean. Ce féérique voyage ne coûtait que 0,50\$ y compris l'aller et le retour prévu pour 21 h 30. La Fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste était à bord du bateau.



Bénédiction de la croix en l'honneur de Jacques Cartier.

Dans cette ambiance festive, par l'esprit, Cartier était aussi à bord. Chacun pouvait vivre des heures intenses d'histoire, admirer le même panorama vu par Cartier : la beauté des Laurentides en automne, la bouillonnante Chute Montmorency!... Cependant, le décor avait un peu changé : la toute gracieuse, récente, merveilleuse silhouette du pont unissait l'île au continent, symbolisait la paix entre les Français et les Amérindiens ; de coquettes maisons blanches, de charmants villages sortaient soudain des arbres — tels jadis les amis de Cartier — pour nous saluer ! Bien sûr, des arbres avaient disparu pour faire place à la culture, mais, c'était un progrès : des Français avaient réussi à vivre prospères au Québec ! Cartier n'avait pas découvert l'île d'Orléans en vain ! Dans sa splendeur, la nature pouvait amener chacun des voyageurs à reprendre l'exclamation de Cartier : « Onques de ma vie, n'ai vu semblable paysage !... »

FACTURES 1935, 1979

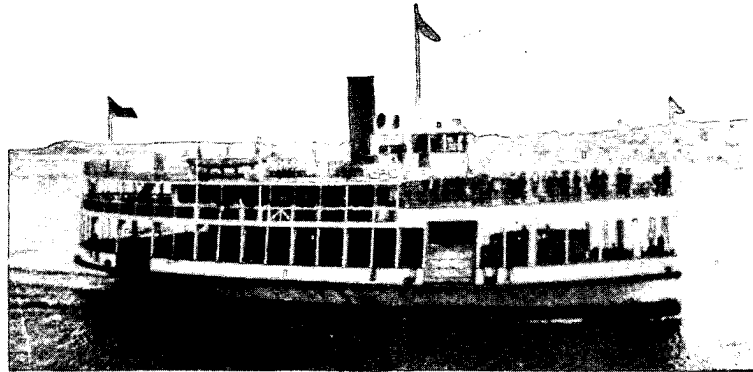
Factures comparées d'une commande d'épicerie par une ménagère autorisée en 1935... et de l'homme qui s'occupe de plus en plus de cuisine en 1979.

7 livres de fleur Robin Hood.....	0,19\$	2,39\$
6 barres de savon Many Flowers ou Palmolive	0,25	1,79
		Cashmere
		Bouquet
		ou Palmolive
5 livres de sucre	0,25	1,19
3 livres de sucre en fleur	0,21	1,19
1 livre de café	0,21	3,79
1 livre de thé noir Pékoë	0,39	2,75
Grosses tomates en conserve (28 onces).....	0,07	0,76
3 livres de gros sel	0,05	0,49
3 boîtes de Corn Flakes	0,25	1,99
1 livre de cacao «lousse»	0,09	4,90
1 livre de poivre blanc	0,25	5,00
6 boîtes de jus de tomate	0,25	2,20
3 boîtes d'allumettes Eddy.....	0,21	0,69
1 livre de coconut (noix de coco)	0,15	1,60
2 livres de raisins secs.....	0,23	2,40
1 livre de beurre d'arachide	0,10	1,39
1 boîte de fèves au lard Hirondele (20 onces)	0,10	0,59
10 savons Comfort avec 1 Rinso gratis	0,33	3,95
		(sans Rinso)
4 livres de dattes	0,25	4,95
6 boîtes de sardines	0,25	1,90
6 livres de pois cuisants	0,25	2,70
9 rouleaux de papier toilette	0,25	2,25
1 livre d'amandes de noix.....	0,29	2,75
1 livre de miel	0,08	1,19
1 pinte de mélasse	0,14	1,49
	5,09\$	56,29\$
	Payé. Merci!	Payé. Merci!

Voyage spécial à St-Jean, I. O.

Dimanche le 15 septembre 1935

Pour assister à la célébration du 4^{ème} centenaire du débarquement de Jacques Cartier sur l'Île d'Orléans.



“SS. Ile d'Orléans”

LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE N°1:

1940

Le surintendant de l'Instruction publique recommande avec instance en 1940 la construction d'une nouvelle école. Sous la présidence de M. Arthur Paquet et grâce à la collaboration dynamique de M. Roméo Blouin, cultivateur et de M. Émile Fortier, cultivateur, tous deux commissaires, le conseil du surintendant ne tomba pas dans les oreilles de sourds.

Au cours de la session du 8 août 1940, la Commission Scolaire décide de construire une école puisqu'elle aura une subvention gouvernementale de 7 500,00\$. Il fut décidé d'obtenir des plans, d'acheter un terrain de 112 pieds par 72 de M. Joseph Létourneau au prix de 400,00\$³².

Le 28 août³³, le commissaire Roméo Blouin, appuyé de M. Émile Fortier, propose que M. Arthur Paquet, président de la Commission scolaire, soit autorisé à signer la soumission de 13 600,00\$ pour la construction de la nouvelle école. Cette proposition est adoptée, à l'unanimité, semble-t-il. Pour cette nouvelle école de cinq classes, des obligations au montant

32. *Procès-Verbaux des Réunions de la Commission Scolaire de St-Jean I.-O., T. I, 1935-46, p. 67 et p. 71.*

33. *Ibidem, p. 71.*

de 13700,00\$ seront émises au taux d'intérêts de 4% payables semi-annuellement le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre³⁴ de 1941 à 1955.

Avec la permission du surintendant, l'ancienne école sera vendue de gré à gré. Monsieur Eugène Chabot de St-Laurent en fera l'acquisition au coût de 200,00\$. Lors de la démolition du vieux couvent, l'énorme campanile argenté agonisait sur notre terrain après avoir couronné l'école de son imposante beauté : il était délogé de son piédestal, une vie d'école prenait fin sans pitié ! Ainsi passe la gloire du monde !...

L'ÉCOLE CENTRALE : 1958-1959

Monsieur Ernest Blouin, fut président de la Commission scolaire pendant 15 ans. Il s'est dévoué à cette cause comme tout bon veuf sait le faire. Ce que plusieurs ignorent, c'est qu'il est à l'origine de la construction de l'École Centrale actuelle dont il proposa la construction au cours de la réunion du 21 décembre 1957 et le choix de l'architecte le 14 février 1958 :

Il a été proposé par M. Ernest Blouin et secondé (sic) à l'unanimité d'agrandir le couvent pour fins de centralisation, ...

Il a été proposé par M. Ernest Blouin et secondé (sic) à l'unanimité d'engager M. René Blanchet, architecte...³⁵

Au cours de la séance du 28 février, M. l'architecte Blanchet rencontra les commissaires. L'assemblée prit connaissance d'une lettre du Ministre Yves Prévost au sujet de l'agrandissement de l'école du village :

... il a été proposé par M. Ernest Blouin d'autoriser M. René Blanchet à changer son plan qui était fait pour 10 classes, pour un autre de sept classes, plus une classe spéciale pour l'enseignement ménager selon les suggestions du surintendant de l'Instruction publique, basées sur le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles. Adopté à l'unanimité³⁶.

Il y eut des demandes de soumissions le 7 mai 1958 et nouvelles demandes de soumissions le 28 mai 1958. Le 10 juin de la même année, au cours d'une séance spéciale, l'assemblée prit connaissance des trois soumissions proposées : celle de Maurice Laverdière, 160 312,68\$, celle de Jos. Turcotte, 158 350,00\$ et celle de J.-E. Verreault & Fils Ltée, 132 347,00\$. Nous le devinons :

... il a été proposé par M. Ernest Blouin et secondé (sic) par tous les Commissaires d'accepter celle de J.-E. Verreault & Fils Ltée³⁷.

³⁴. *Ibidem*, p. 73.

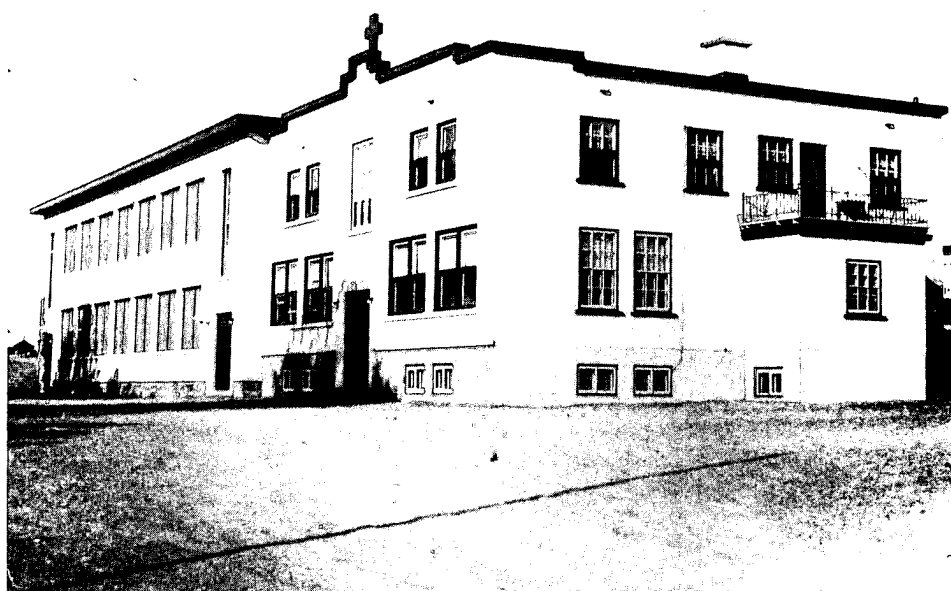
³⁵. *Procès-verbaux de la Commission scolaire de St-Jean I.-O., T. II, 1946-1963*, pp. 125 et 126.

³⁶. *Ibidem*, p. 126.

³⁷. *Ibidem*, p. 133.



M. Ernest Blouin,
à sa retraite.



L'École Centrale actuelle. : À l'est, l'école de 1940.



Lors de la bénédiction de l'École Centrale.



Fête du Cinquantenaire des religieuses : 12-13 juin 1960.



Fête du Cinquantenaire des Sœurs Servantes du St-Cœur-de-Marie.

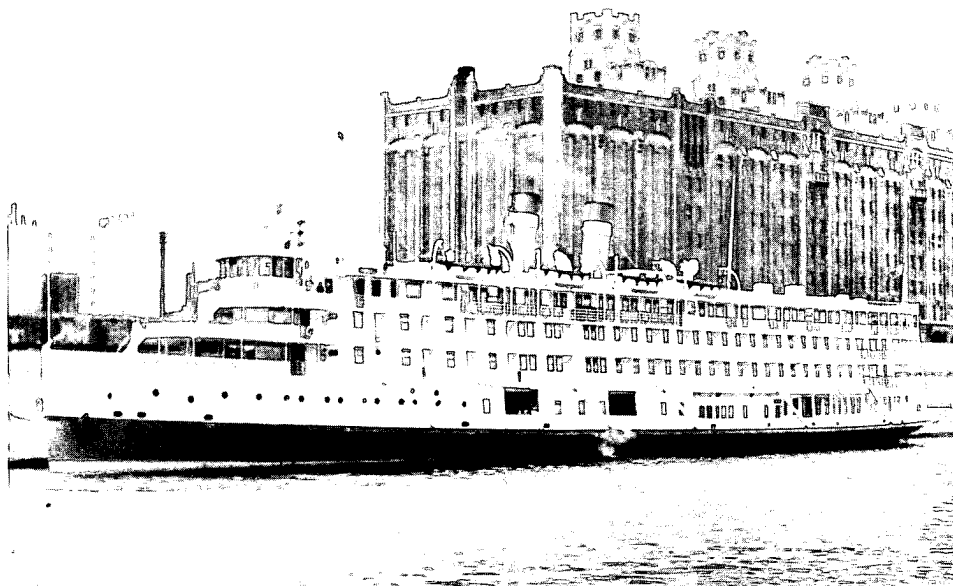
La construction débuta le 16 juin 1958.

M. Ernest Blouin terminait son mandat de commissaire au début de juillet 1958. Il revint sur les rangs le sept juillet. Trois candidats se présentaient pour les deux postes vacants. Homme pacifique, ne désirant pas la lutte, il se retire le 12 juillet. Ironie du sort, les deux autres candidats posent le même geste³⁸. Le lieutenant-gouverneur désignera deux autres commissaires tout à fait étrangers aux trois mis en cause. Ils seront assermentés de fait le 2 août 1958³⁹. La politique aura donc voulu que le président Ernest Blouin n'occupât plus ses fonctions lorsque l'École Centrale sera ouverte aux étudiants le neuf janvier et à la visite officielle de toute la paroisse le six mai 1959. Cependant, il est bon que le mérite soit reconnu selon le vieil adage :

À TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR!

38. *Ibidem*, p. 134.

39. *Ibidem*, p. 136.



« ILS ÉTAIENT TROIS BEAUX NAVIRES!... »

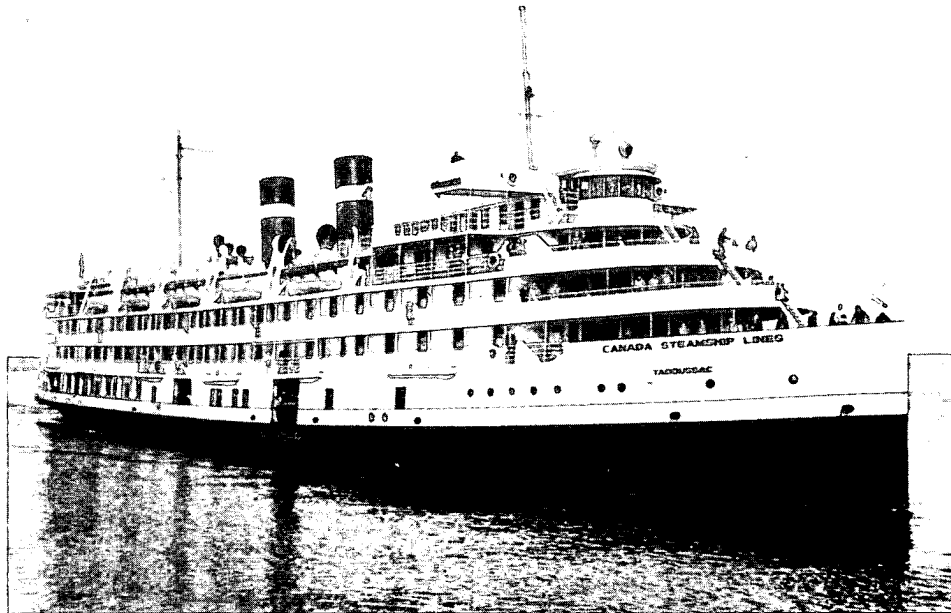
Trois beaux navires sillonnaient le St-Laurent et la Rivière Saguenay : le Richelieu, le St-Laurent et le Tadoussac. Ces navires effectuaient des croisières de Montréal jusqu'à Bagotville, s'arrêtaient à Québec, La Malbaie, St-Siméon, Tadoussac, Bagotville et aux mêmes ports au retour. Lorsqu'ils y accostaient, « c'était fête au village!... »⁴⁰.

Durant la saison estivale, réglés comme des horloges, l'un d'eux descendait le fleuve et passait en face de l'église de St-Jean à 9 h 20 et le soir un autre remontait le St-Laurent à 16 h 30. Ils nous étaient familiers ces bateaux qui parfois passaient si proches du village que nous entendions la musique et la joie de vivre qui rayonnaient de leur blancheur. Qui n'a pas mis les pieds sur un navire de plaisance manque une expérience inoubliable !

Le Tadoussac et le St-Laurent furent construits vers 1928 et entrèrent en activité dès 1929. Le Richelieu était de facture plus ancienne mais il avait été refait. Les deux premiers pouvaient accueillir 500 visiteurs chacun tandis que le Richelieu en recevait 410. Les trois pouvaient transporter plus de 1000 personnes par jour⁴¹ dans un confort inouï, eu égard au prix. Ces

40. BOUCHARD, Pierre-Paul, *Feu de Camp*, p. 12, juillet 1966, Kénogami, Saguenay.

41. *The Montreal Gazette*, November 11, 1965, *CSL's Cruise Ship Retired by Board ; Repairs Too Costly*.



palais flottants paraissaient énormes à nos yeux de riverains mais, aux dires des passagers, qu'ils semblaient petits ! écrasés et frileux lorsqu'ils se mesuraient à Sa Majesté le Cap Trinité ou lorsqu'ils entraient dans l'immense Baie des Ha ! Ha !... Plusieurs y firent à bord leur voyage de noces, bien des compagnies y tinrent des caucus d'affaires dans une atmosphère de détente.

La célèbre croisière de Montréal à Bagotville prit fin à la fin de l'été 1965. Dans un communiqué de 150 mots⁴², le Bureau de Direction annonçait que la Compagnie discontinuait ce service parce que les randonnées maritimes ne couvraient pas les frais encourus puisque le développement du service routier et même le trafic aérien ont contribué d'une façon progressive à diminuer l'usage de ces bateaux par le public et que d'autre part la mise en application des mesures de sécurité amènerait la Compagnie à exiger des prix élevés, voire même excessifs. Bien plus, cette décision était irrévocable. Selon un porte-parole autorisé de la Compagnie, ce service des passagers remonterait à près de cent ans.

Il restait une consolation pour les touristes : le service hôtelier du Manoir Richelieu et de l'Hôtel Tadoussac resteraient en activité.

C'est en 1965 que ces trois beaux bateaux de croisières se pavanaient sur le St-Laurent et la rivière Saguenay pour une dernière année. Majestueux et terriblement tristes — car ils étaient sans passager — en

42. *Ibidem.*

1966, dans leur ultime voyage, ils descendirent le St-Laurent *un-à-un* en destination de la Belgique où ils seraient attachés à des croisières sur des cours d'eau moins dangereux. »Pour cette traversée, les SS *Richelieu*, SS *Tadoussac* et le SS *St-Laurent* ont été baptisés : *Passenger 1*, *Passenger 2*, et *Passenger 3*»⁴³.

Faut-il dire qu'une page d'histoire du Québec s'est fermée à tout jamais avec la disparition de ces trois bateaux de croisières? Vendre le fleuve St-Laurent et la beauté de la rivière Saguenay dans une atmosphère de croisière ne relèverait-il pas du ministère du Tourisme? Comment se fait-il que les gouvernements n'ont rien fait qui vaille pour empêcher cette discontinuité des croisières? Peut-être manquaient-ils d'argent? Peut-être manquaient-ils de souffle? Peut-être qu'ils n'étaient pas convaincus de *la joie de vivre au Québec*? Quoi qu'il en soit, je crois que les Québécois tout au moins, auraient besoin de ce service. Je suis assuré, qu'une fois dans leur vie, ils entreprendraient ce beau voyage!

QUATRE INCENDIES MORTELS À SAINT-JEAN (1857-1968)

Les Mourier (1682) — M. Blouin (1857)
Les Paquet (1913) — Les Lachance (1968)

1. «Nouvelle de dernière heure :

Durant cette nuit du 27 décembre 1682, un terrible incendie a détruit la maison de M. et Mme Jean Mourier⁴⁴, demeurant à Saint-Jean, Île d'Orléans, n'y laissant que les murs de pierre calcinés.

Trois enfants y perdirent la vie dont les deux filles de M. et Mme Jean Mourier, née Marie Minot, Marie, deux ans et Magdeleine, la benjamine. Un autre enfant y a aussi trouvé la mort. Il s'agit de Jean Mourier, 4 ans et 2 mois, fils de Pierre Mourier et de Suzanne Le Vallet, son épouse. Il semble que cet enfant était de passage pour la nuit chez M. et Mme Jean Mourier, ses voisins.

Les corps des jeunes victimes seront transportés au cimetière de St-Jean le 3 janvier prochain par Pierre Rondeau et Julien Dumont, les plus proches voisins du nord-est des Mourier.

43. Bouchard, p. 12.

44. Cette maison de Jean Mourier serait l'actuelle propriété de Pierre Tremblay. Dans la brillante étude de Léon Roy, «Les terres de l'Île d'Orléans 1650-1725», Éditions Bergeron & Fils, 9247, 24^e Avenue Montréal H1Z 4A2, 1978, 492 pages, pp. XXII-XXVI, nous trouverons l'essentiel de cette nouvelle.

Déjà les paroissiens atterrés se préparent à assister nombreux à la brève cérémonie qui se tiendra au cimetière à l'heure qui sera indiquée plus tard.

Sincères condoléances aux deux familles durement éprouvées!»

2. «Nouvelle de dernière heure :

Hier soir, le 14 janvier 1857, un violent incendie a détruit la maison de M. Pierre Blouin, boucher, de Saint-Jean, Île d'Orléans. Il semble que le sinistre se soit déclaré vers les 10 heures et demie si l'on croit les témoignages des voisins. Il était l'époux de feu Josephte Blouin et habitait seul sa propriété. Ce matin, on a retrouvé une masse informe de chair. La victime était âgée de 60 ans.»

3. «Nouvelle de dernière heure :

Lundi le 4 août 1913, un incendie vient de détruire de fond en comble la propriété de M. Joseph Paquet, pilote de Saint-Jean, Île d'Orléans et cause la mort de sept personnes⁴⁵.

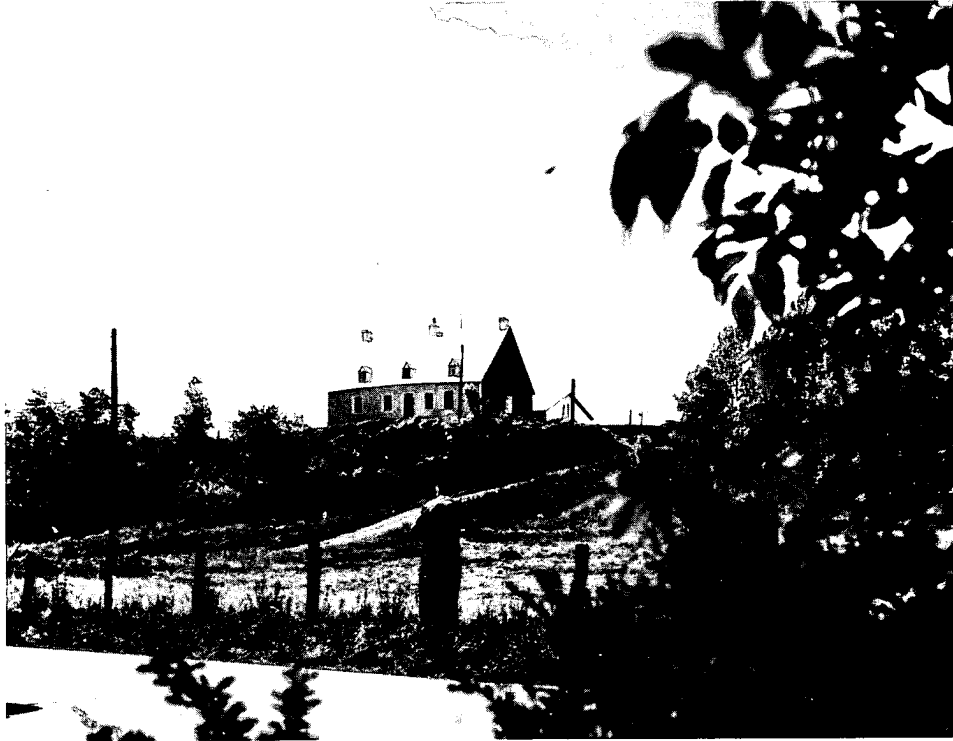
La mort de madame Paquet est particulièrement pénible. La malheureuse femme trouva une mort héroïque en voulant sauver ses enfants. Elle était saine et sauve dans la rue mais en voyant les flammes gagner les chambres où reposaient ses filles, pour les secourir, elle se précipita de nouveau dans la maison, qui était un brasier ardent. Elle mourut victime de son dévouement. On trouva son corps calciné dans les débris.

Dans la soirée du dimanche au lundi, la famille Paquet avait veillé jusqu'aux petites heures. Il semble que le feu ait pris naissance vers les quatre heures trente, aujourd'hui, peu de temps après le coucher.

Une fille de M. Paquet et lui-même sont actuellement hospitalisés chez M. Moïse Blouin, à St-Jean. Leurs blessures sont considérées comme sérieuses bien que leur vie soit sans péril. Selon M. Paquet, l'origine du feu serait attribuable à l'explosion d'une lampe que sa femme avait laissée en bas, comme c'était l'habitude.

Y ont perdu la vie : Mme Joseph Paquet, née Alexandrine Thivierge, 49 ans ; mademoiselle Alexandrine Paquet, 29 ans ; mademoiselle Léocadie Paquet, 27 ans ; mademoiselle Marie-Louise Paquet, 25 ans ; mademoiselle Emma Paquet, 22 ans ; mademoiselle Marie-Blanche Paquet, 13 ans ; mademoiselle Angéline Lapointe, six mois, fille de M. Joseph Lapointe, plombier.

45. La maison de M. Joseph Paquet était sise près du chemin qui conduit à la Ferme Louis-Hébert et là où se trouve la maison de M. Roger Boissonneault.



Maison de M. et Mme Joseph Lachance. (Inventaire des Biens culturels).

Toute la population de St-Jean est profondément consternée et des témoignages de sympathie arrivent nombreux.»

4. «Nouvelle de dernière heure :

Ce premier juin 1968, nous apprenons qu'un sinistre a ravagé la maison plusieurs fois centenaire de M. et Mme Joseph Lachance, cultivateur, à St-Jean, Île d'Orléans. L'incendie a causé la mort de six personnes dont cinq enfants de M. et Mme Lachance et le frère sourd-muet de cette dernière.

Nous vous communiquons à l'instant le nom des malheureuses victimes : M. Herménégilde Vaillancourt, 47 ans ; M. Wilfrid Lachance, 22 ans ; mademoiselle Agathe Lachance, 15 ans ; mademoiselle Jeanne-d'Arc Lachance, 14 ans ; mademoiselle Marie-Aimée Lachance, 13 ans ; M. Raynald Lachance, 11 ans.

Bien que profondément ébranlés par ces tristes et soudains événements, M. Joseph Lachance et ses deux fils, Marcel et Daniel, s'en sont tirés pratiquement indemnes tandis que Mme Lachance et son fils, Paul,

reposent toujours à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus où ils furent conduits et admis après l'incendie. Leur état est satisfaisant.

Inutile de dire que des témoignages de sympathie arrivent nombreux de toutes les paroisses de l'Île et de St-Jean où la famille Lachance jouit d'une grande estime.

On apprend même, en toute dernière heure, que l'Église diocésaine participera aux obsèques qui seront concélébrées et présidées par Mgr Laurent Noël, Évêque Auxiliaire à Québec.»

En juin 1968, dans le journal «L'Action»⁴⁶, un compte rendu des obsèques fut donné dont voici quelques extraits :

UN DERNIER HOMMAGE EST RENDU AUX VICTIMES DE L'INCENDIE DE SAINT-JEAN

Tous les habitants de l'Île d'Orléans se souviendront pour longtemps de cet après-midi du 5 juin. En effet, hier à 3 heures p.m., on rendit un dernier hommage aux victimes de l'incendie de St-Jean.

On se rappelle que dans la nuit du vendredi à samedi dernier un incendie ravagea la demeure de M. Joseph Lachance, à St-Jean, Île d'Orléans, entraînant dans la mort six personnes. Hier après-midi, six chars funèbres quittèrent le funérarium de St-Pierre avec à leur bord les corps de Wilfrid, 22 ans, Agathe, 15 ans, Jeanne-d'Arc, 14 ans, Marie-Aimée, 13 ans, Raynald, 11 ans, tous les enfants de M. et Mme Joseph Lachance. La sixième voiture, transportait le corps de M. Herménégilde Vaillancourt, le frère de Mme Lachance qui occupait la demeure de la famille Lachance, lors de l'incendie.

SUR LE PARCOURS

Plus d'une centaine de voitures suivirent le cortège funèbre sur une distance d'environ dix milles... Tout le long du parcours, on pouvait remarquer un nombre considérable de (citoyens) qui cessaient toutes activités pour regarder le cortège défiler et se recueillir. Tous les gens de l'île sympathisent avec la famille Lachance et nous avons pu, une fois de plus, le constater tout au long du trajet.

À L'ÉGLISE

Il n'y a rien de plus impressionnant que de voir six cercueils à l'avant de l'église et tous ceux qui assistaient aux funérailles peuvent en témoigner...

J'ai personnellement participé aux obsèques où j'ai concélébré avec M. le Chanoine Eugène Morin — curé éprouvé dès sa première année à St-Jean — M. l'abbé Gérard Émond, ex-curé de St-Jean et qui sait toujours sympathiser en de telles circonstances, le père Trottier, missionnaire du Sacré-Cœur et cousin des défunts. Cette concélébration était présidée par Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire à Québec.

Pour la circonstance, l'église était trop petite pour contenir cette foule venue nombreuse pour rendre un dernier témoignage communautaire de sympathie.

46. *L'Action*, Québec, jeudi le 6 juin 1968, p. 3.

Stoïques, bien qu'attristés, M. Joseph Lachance et ses deux fils, Marcel et Daniel, assistaient aux obsèques tandis que Mme Lachance et Paul reposaient à l'Hôpital.

Dans une brève homélie, Mgr Noël sut manifester sa profonde douleur et celle de toute la population de l'Île et de la province tout en apportant le baume de la foi.

Au sortir de l'église, une foule considérable, respectueuse, émue, rendait un ultime témoignage aux défunts. Nous pouvions remarquer une grande affluence de jeunes étudiants de la polyvalente de St-Grégoire de Montmorency : ils avaient perdu dans les enfants Lachance des condisciples appréciés.

L'inhumation des enfants de M. et Mme Lachance eut lieu à St-Jean, celle de M. H. Vaillancourt, à Ste-Famille, sa paroisse natale. Les cinq jeunes Lachance gisent près du tombeau du Dr Hubert LaRue. Avec lui, ils nous disent :

La maison natale, l'église, le cimetière, c'est la Patrie.

Au ciel nous irons tous ! au ciel, notre patrie !
 Ce qu'on voit en ce monde est peu digne d'envie ;
 Au ciel nous irons tous !
 Nous y vivrons en paix, sans crainte et sans alarme,
 Là, jamais de chagrins, jamais non plus de larmes,
 Et nous prierons pour vous !⁴⁷

LES OISEAUX BLANCS⁴⁸

Je ne voudrais pas laisser passer l'occasion de parler de la prise des oiseaux blancs à l'Île d'Orléans. Je crois que c'était une activité typique des gens de l'Île d'Orléans et particulièrement des gens qui habitaient le côté sud de l'île. Je dis bien « c'était une activité » car depuis l'arrêté en conseil du 30 mai 1973 qui abroge les arrêtés en conseil du 10 février 1971 et du 21 juin 1972 et les rend plus rigoureux, cette activité est défendue et passible de sanctions⁴⁹.

47. LARUE, Dr Hubert, *Mélanges Historiques*, ... T. II, Québec, Imprimerie P.-G. Delisle, 1881, 275 p., p. 273 : « Rêve du ciel ».

48. L'oiseau blanc, l'oiseau de neige, voilà les noms vulgaires de l'oiseau appelé le bruant des neiges, ou le plectrophane des neiges. Voir Claude MELANÇON, *Charmants voisins*, l'Imprimerie modèle limitée, Montréal, 1940, 281 p., pp. 53-55 ; GODFREY, W. Earl, *Encyclopédie des oiseaux du Québec*, Éd. de l'Homme, Montréal, 1972, 660 p., pp. 630-633.

49. Gazette officielle du Québec, 13 juin 1973, 105^e année, n^o 16, p. 2517.



Préparation des lignettes par Mme Georgianna Audet de St-Jean, Mme Thérèse Fortier Pouliot et Mme Samuel Pouliot de St-Laurent, Mme Rose-Aimée Lebel de St-Jean, sous le regard amusé de Diane Létourneau.

Les cultivateurs tendaient aux oiseaux blancs à partir de l'église de Saint-François jusque dans les côteaux de St-Laurent.

Durant l'hiver, on confectionnait ou réparait les lignettes, on appâtait les oiseaux. Les lignettes étaient des cercles en frêne blanc de 60 centimètres de diamètre environ, de quatre centimètres de hauteur par 1/3 mètre d'épaisseur. Des ficelles s'entrecroisaient et formaient des carrés fixes de 5 cm de côté. Dans le croisement des ficelles, il y avait des nœuds coulants tressés préalablement avec du crin de cheval.

Lorsque j'étais enfant, ma sœur Jeannette, mon frère Jean-Guy et moi, au temps favorable, avant la levée du jour, nous allions tendre nos lignettes. Au centre de notre ensemble de cerceaux, il y avait la cage d'oiseaux pris durant l'hiver : ils conviaient leurs congénères à venir se régaler de mil répandu abondamment sous les nœuds coulants meurtriers. Se voir entourés de cinquante, de cent ou de plusieurs centaines de douzaines d'oiseaux qui crient leur faim, voltigent à quelques pas de nous, entendre ce doux battement des ailes : tout cela est un spectacle incroyable,



Monique et Louise Fortier détachent cinq oiseaux d'une lignette fructueuse.



En plumant des oiseaux!

une harmonie indicible qui culpabilise les chasseurs improvisés!... Mais par l'appât du gain, nous étions devenus ces chasseurs!... Il fallait nous dépêcher à faire notre besogne pour aller observer le spectacle à distance. Sur le ganoué, nous regardions attentivement la mouvance des volées qui arrivaient, se dandinaient, hésitaient, s'inclinaient sur nos appâts, prenaient un léger envol et se posaient enfin sur notre territoire acceptant joyeusement les mets que nous leur avions généreusement servis! Bientôt, des oiseaux battaient désespérément de l'aile voulant aller à une autre table. Ils étaient fixés à un de nos cercles par un menu crin. En voyant que c'était noir d'oiseaux blancs, nous, les enfants, nous ne pouvions faire autre chose que de rêver!...

Personnellement, je connais des familles — car c'était une entreprise familiale — qui prenaient 100 douzaines d'oiseaux blancs par jour. Dans cette capture d'oiseaux, il y avait des champions : à Saint-François, il y avait les Labbé et les Gosselin ; à St-Jean, les Blouin, Thivierge, Turcotte, Fortier, Laverdière, Pouliot, Gaulin ; à St-Laurent, les Vaillancourt, Lachance, Chabot : noms bien caractéristiques de ces paroisses.

À Saint-Jean, la famille Adélarde Laverdière avait pris 1800 douzaines d'oiseaux en une saison dont 300 douzaines au cours d'un « bon » dimanche.

Le labeur ne se terminait pas à la capture : il fallait faire la levée des lignettes, tuer ces pauvres bipèdes inoffensifs, dégager les oiseaux de chacun des crins, remettre en ordre les nœuds coulants défaits pour tendre à nouveau, plumer ces oiseaux, enlever le duvet, les enfiler en couronnes d'une douzaine après avoir enlevé la tête et les pattes. Quelle besogne!... Quelle corvée dans l'atmosphère d'une maison tout emplumée!...

M. Lucien Laverdière m'a certifié qu'une de ses sœurs avait « plumé » jusqu'à 50 douzaines d'oiseaux en une seule journée, soit de sept heures du matin à 11 heures du soir. Quelle journée!... Quel exploit!...

Sur les marchés, les gourmets se procuraient ces oiseaux à la chair exquise pour en faire des pâtés ou des ragoûts fort appréciés. Vers les années 1940, on les vendait cinq sous la douzaine ; plus tard, dix sous et trois douzaines pour vingt-cinq sous. En 1950, les prix étaient meilleurs : on les vendait cinquante sous la douzaine et un dollar au tout début de la saison. En 1950 également, on payait les plumeurs d'oiseaux cinq sous la douzaine. Personne n'est devenu riche à ce que je sache!... En 1962, au vieux marché de Québec, les gourmets se procuraient le bruant des neiges au prix de 1,25\$ la douzaine.

Pour certains cultivateurs, la venue des plectrophanes des neiges était une manne qui apportait certes un surcroît de travail inouï mais un appoint financier non négligeable surtout en ces dernières années où l'on pouvait vendre ces oiseaux jusqu'à quatre dollars la douzaine.

Ce que j'admire le plus ici, c'est la constance que certaines personnes ont à accomplir une activité ardue, harassante. Cette capacité de dépas-



De bonne heure, à l'aube. — À l'aurore, la famille Joseph-Louis Hébert tendait aux oiseaux blancs. (Vers 1940).

sement des paysans, des artisans, qui accomplissent des besognes parfois peu lucratives, mais avec une continuité étonnante, mérite toute notre admiration. Ils croient à la beauté de leur tâche. Ils s'y adonnent avec cœur, avec amour. Ils ont le feu sacré. Je crois sincèrement que nous avons là les vrais seigneurs de la Nouvelle-France, les vrais pionniers du pays, les vrais «faiseurs» du pays.

LA PÊCHE À L'ANGUILLE⁶⁰

Dès l'arrivée des Français au pays, Cartier raconte qu'il se prenait beaucoup de poissons à l'Île d'Orléans. Avant que la pollution soit cette réalité que nous connaissons, jusqu'aux années 1955-60, la capture du poisson à l'île était la suivante : le doré, l'alose, le bar d'Amérique dont on faisait des prises imposantes au mois d'août lors de randonnées joyeuses

50. GOSSELIN, Chanoine David, *Figures d'hier et d'aujourd'hui, à travers St-Laurent*, I.-O. Québec, 1919, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, Troisième volume, 368 pages, parle de la pêche à l'anguille aux pages 166-168.

aux îles aux Ruaux et Madame, l'esturgeon; en automne, la loche et surtout l'éperlan pêché sur le bord du quai ou capturé à la seine, puis... l'anguille.

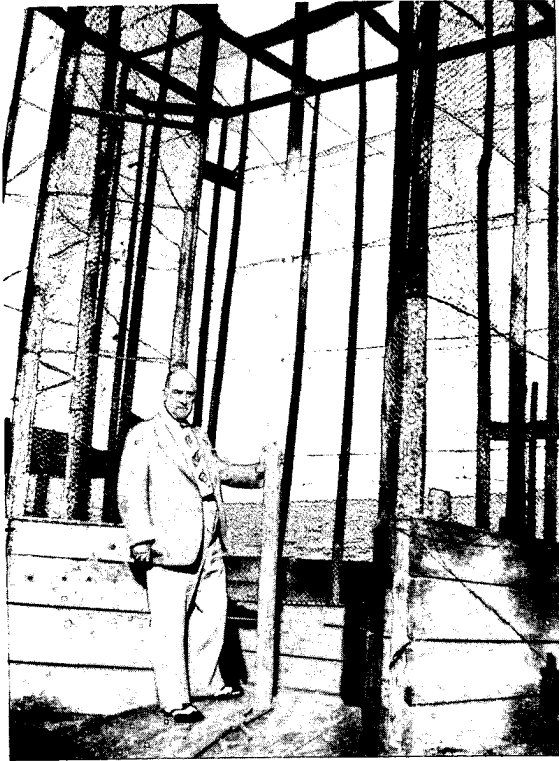
Pour les habitants de la Nouvelle-France, de temps immémorial, la principale source maritime de revenu était celle de l'anguille. Les Algonquins, paraît-il⁵¹, en faisaient fumer de grandes quantités et en vivaient une partie de l'année. Ce sont eux d'ailleurs qui ont appris à nos pères à se servir de fascines ou passoires qui donnent accès dans une cage d'où le poisson ne peut sortir⁵². Est-il besoin de le rappeler ici, avec le castor, l'anguille servit de monnaie d'échange à nos pionniers et — pour nous, Orléanais — cette levée nocturne des pêches, éclairée de falots nous valut même, pour une part, la renommée — car c'est une renommée — de sorciers et de feux-follets !...

L'anguille a toujours été un poisson énigmatique. Certains croyaient que cet apode était un crin de cheval transformé par l'eau, la larve d'un insecte, le petit d'un serpent de mer ou un vivant né spontanément de la vase. Déjà, Pline affirmait que l'anguille n'avait pas de sexe : avant de mourir, ce poisson se frottait contre les pierres et les pièces détachées devenaient d'autres anguilles. Ce poisson qui emprunte la route terrestre pour aller d'un lac à l'autre par les nuits où la rosée est assez abondante pour humidifier ses branchies est peut-être la raison qui faisait dire à Aristote qu'il sortait des entrailles de la terre⁵¹. Une certitude demeure, pendant des siècles l'anguille a fait les honneurs de la table. Chez-nous, on la dégustait à la matelote en se racontant les fables les plus cocasses sur son origine.

En 1921, le vieux secret de l'anguille sera cependant révélé aux savants et aux pêcheurs de profession par le danois Johannes Schmidt (1877-1933) qui en fit une longue recherche de 18 ans. C'est ainsi qu'il nous apprit que les œufs des anguilles sont déposés dans les fosses de la mer des Sargasses, près des Bermudes. L'une des fosses est occupée par les anguilles d'Europe et l'autre par les anguilles d'Amérique, les nôtres. Nos apodes viennent dans le golfe St-Laurent, la femelle remonte le fleuve tandis que le mâle reste à l'embouchure. Poisson qui pond en eau salée, la femelle grandit en eau douce. Douée d'une grande énergie et d'une grande voracité, l'anguille croit rapidement. Si l'on excepte ce qui est osseux, elle mange tout, varie même son menu comme un fin gourmet : œufs de poisson, cuisses de grenouille, canetons sauvages, écrevisses sont préférés aux mets grossiers. Elle sait même extraire la chair des moules et des

51. MELANÇON, Claude, *Les poissons de nos eaux*, Librairie Granger, Montréal, 1936, 248 pages, pp. 85-90.

52. En 1615, Champlain a vu de tels pièges à poisson dans le lac Simcoe. *Champlain, Œuvres*, Éd. Laverdière, p. 254.



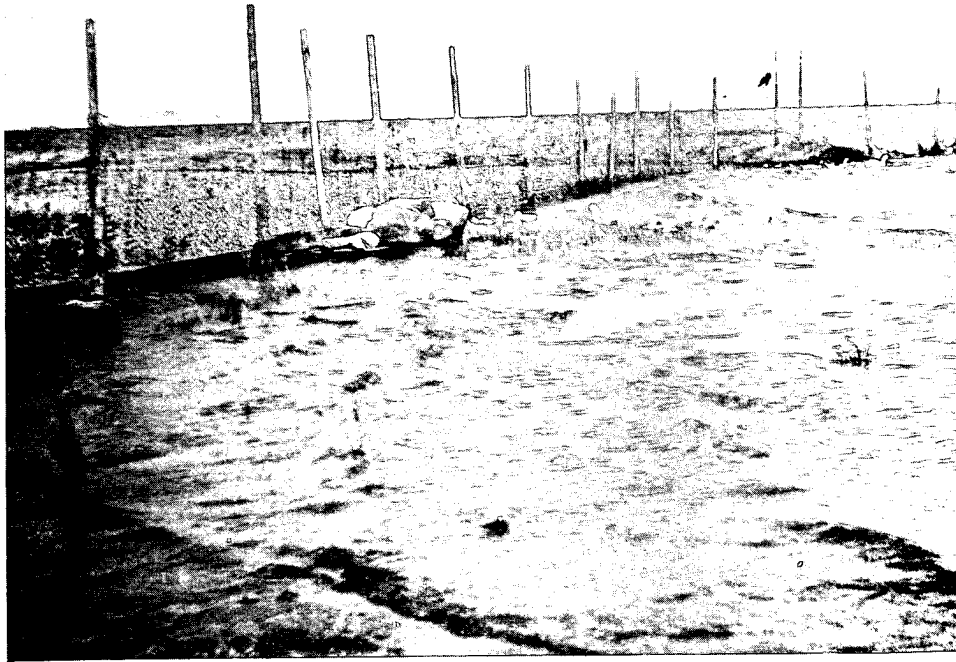
Georges-I. Lachance
à un port de pêche (1938).

escargots. Pour se procurer sa nourriture, elle déplace même de grosses pierres⁵³.

Sensible à la lumière — ce qui caractérise d'ailleurs le poisson abyssal — l'anguille passe le jour enfoncée dans la vase. C'est sous l'opacité de la nuit qu'elle chasse, fourrant son museau de belette dans tous les trous et, comme cette dernière, tue tout ce qu'elle rencontre.

Son effroyable appétit explique ses fréquents déplacements. Les anguilles impubères demeurent dans nos eaux, s'engourdissent au froid et passent l'hiver enfoncées dans la vase et le sable. Au printemps, elles reprennent leur férocité. Après 10 ou 20 ans, lorsque l'appel de la race se fait sentir, les anguilles redescendent le fleuve, à la fin de la belle saison et des nuits sans lune. Guidées par un instinct sûr, parées de leurs toilettes nuptiales, elles veulent rejoindre les mâles qui les attendent à l'estuaire. C'est au cours de ce voyage — qui, décidément, sera leur dernier — que les pêcheurs les attendent. Les prédateurs souhaitent des nuits ou des jours très sombres et de forts vents. Ainsi, ces éléments naturels forceront

53. MELANÇON, *Ibidem*.



Parfois, mon père rapportait du port de pêche des canards sauvages, captifs dans le port, morts étouffés par la marée haute.



Treillis métallique des ports de pêche.

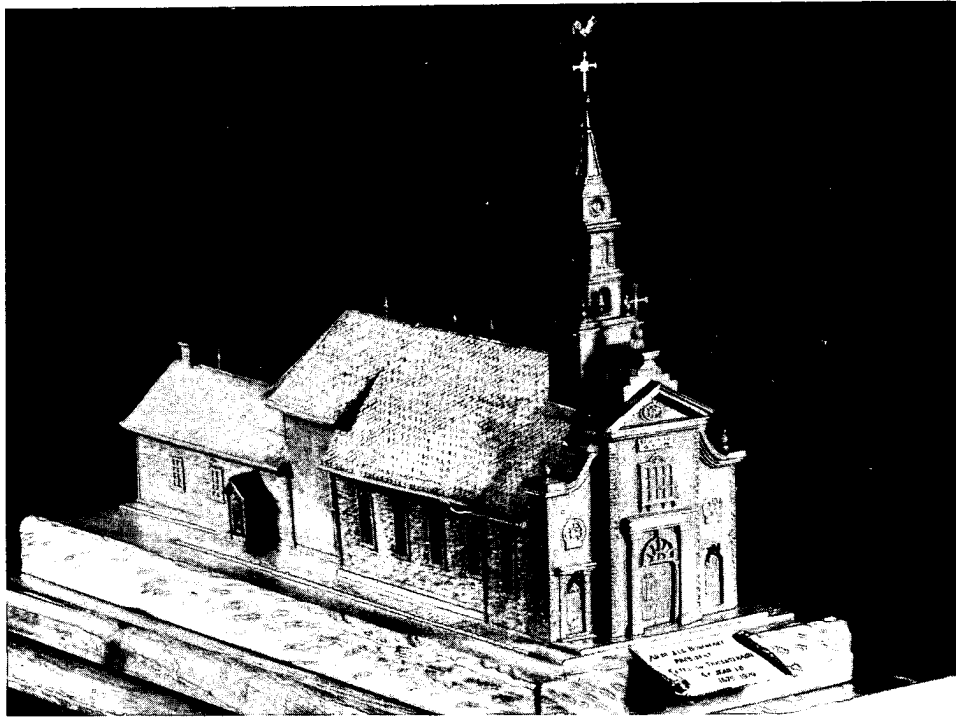
les anguilles à longer la berge, à sonder en vain par leur museau jusqu'au large une longue et haute pagée métallique, à entrer, nombreuses, dans les entonnoirs irréversibles de leur cage de pêche.

Dès la marée fine basse, les pêcheurs arriveront pour empocher avec une sassebanne cette manne céleste. Un frétillement endiablé et continu est signe d'une heureuse capture. Les poches de jute, parfois doublées pour garder toutes les victimes, deviennent rapidement limoneuses. Après cette opération, les anguilles seront chargées dans une charrette, remises en liberté provisoire dans une cage soigneusement verrouillée, placée dans le fossé de ligne, ordinairement ruisselant en automne.

Avant l'expédition des anguilles à la ville à bord de barils, les pêcheurs les limonent. Cette intervention consiste à mettre les anguilles dans la saumure. L'atroce douleur qu'elles ressentent explique leurs contorsions vigoureuses. Désormais, il semble que les anguilles ne forment qu'un souhait : un trépas à brève échéance !...

Rôties, elles feront la joie des gourmets tandis que leur peau, coupée en fines lanières, aura servi à confectionner des chaises ou des raquettes résistantes et légères perpétuant encore, parmi nous, leur passage bien-faisant !





L'église de Saint-Jean sculptée en bois de tilleul par Sr F. Boulanger, A.M.J., à l'occasion du tricentenaire de la paroisse.

HUITIÈME CHAPITRE

LES SERVICES

1879-1979

ÉVOLUTION DES COMMUNICATIONS

Sur l'île, chaque cultivateur devait entretenir son chemin en été comme en hiver. Certains étaient particulièrement négligeants et le chemin passant sur leur terre faisait des détours qui ne facilitaient pas les communications. Il fallait corriger cette situation. En 1744, l'Officier de la Milice¹ Sieur Louis Laverdière, Joseph Fortier, Notaire, et autres résidents de St-Jean firent venir Lanouiller de Boisclerc, le grand responsable routier au Québec. Celui-ci corrigea le chemin royal qui était rempli de « détours et de circuits » pour en faire une voie raccourcie plus carrossable. Forts des règlements édictés par le grand Voyer, les principaux responsables civils de la paroisse et leurs successeurs par la suite, les membres du Conseil, avaient plus de poids dans leurs justes réquisitions.

Les chemins d'hiver

Pour ce qui est des chemins d'hiver, cette coutume de l'entretien par chaque cultivateur ou par chaque emplaceitaire s'est maintenue jusqu'après l'hiver 1947-48 pour les résidents de St-Jean du haut de la paroisse et du village et jusqu'en 1948-49 pour les habitants du bas de la paroisse. La Municipalité payait pour l'entretien de la route de Ste-Famille², de la côte de l'église et du chemin du pont de la Rivière Lafleur. Au village, François-Xavier Gosselin puis ensuite Lucien, son fils, ont entretenu le trottoir, étant payés par chaque emplaceitaire. Pour l'hiver 1948-49, la Municipalité fit ouvrir les chemins jusqu'à l'église : elle avait une subvention du Gouvernement provincial et payait 250,\$ du mille³. En 1949-50, les chemins de St-Jean donnaient accès aux automobiles toute l'année durant.

1. Dans le temps, il n'y avait pas de Conseil municipal. Il semblait y avoir des responsables civils dont l'Officier de la Milice faisait office de maire.

2. En 1845, 1871 et même en 1895 la route Ste-Famille était à la charge des propriétaires de St-Jean. Pour 1895, il y en avait 225 dont l'évaluation totalisait 221 615\$. Pour la route d'une longueur de 13 548 pieds, selon une répartition bien précise Moïse Dupuis était responsable d'un bout de 145 pieds; Paul Paquet, pilote, de 73 pieds; Augustin Royer évalué à 105\$ d'un bout de route de 10 pieds; Célestin Pouliot, cultivateur, évalué à 2750\$ avait 9 perches, 16 pieds, 8 pouces, 5 lignes à entretenir.

3. Registre de la Municipalité, T. 10, p. 78-80.



Le poney «Pat» aimait plus voyager que poser. Jean-Guy Hébert, Robert Pouliot, Alexis Blouin et Émile Lachance en sont fort aise!



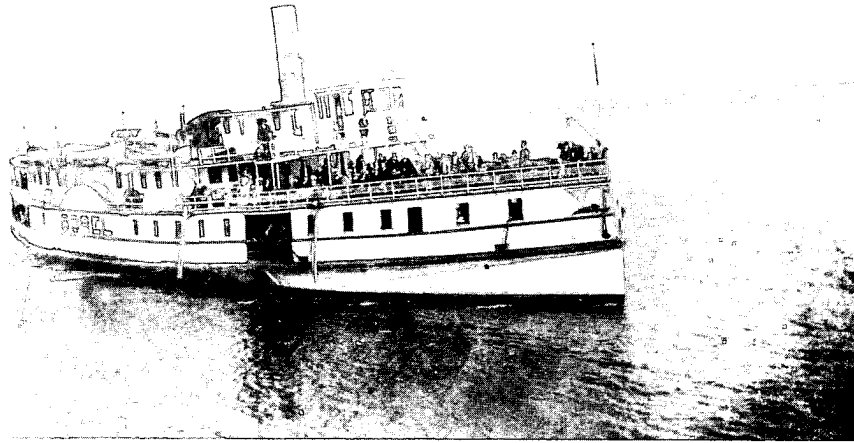
André Gagnon grattait l'entrée du magasin de L.-Eugène Gagnon.



Ouverture des chemins à l'année longue.

Du canot aux vapeurs

Mais, tout cela suppose déjà la communication avec l'extérieur de l'île. Comme tous les insulaires du Québec, le premier moyen de communication employé pour atteindre les autres localités de la vallée du Saint-Laurent fut forcément le canot. Avec le temps, se sont substitués la chaloupe, le voilier, la goélette et les vapeurs qui favorisaient le transport en plus grande quantité de produits de la ferme ou d'objets ouvrés. À la fin de décembre ou au mois de janvier, le pont de glace prenait au nord de l'île, ce qui favorisait la circulation avec la Côte de Beaupré et la ville de Québec.

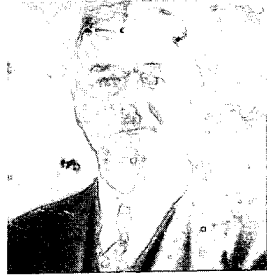


Le Sorel.



Le quai de St-Jean.

PHOTOS DE POSTILLONS: ÉMILE ET LAURENT CHABOT



Adélarde Chabot fut le premier postillon de 1901 à 1903. Par la suite, M. Émile Chabot, originaire de St-Laurent, obtint ce poste jusqu'en 1945. À partir de cette année, Laurent, son fils, prit la relève jusqu'en 1965.

Les visiteurs et les charpentiers

La construction des quais à l'île facilitera la venue de vacanciers et de visiteurs de marque. À ce sujet, Ste-Pétronille, St-Laurent et St-Jean seront favorisés. À St-Jean, les visiteurs à la recherche d'un hôtel ou d'une maison de pension se voient conseiller ou conduire par le cocher F.-X. Gosselin tandis que les habitués rejoignent leur domicile à pied ou à bord d'une charrette ou d'une voiture moins astiquée.

Comme nous le signalions précédemment⁴, plusieurs vapeurs et plusieurs goélettes ont fréquenté les eaux du quai de St-Jean. Leurs visites familières ont fasciné la population d'antan. La chaude camaraderie qui se développait sur ces voitures d'eau, la beauté de l'île vue d'un autre angle, la lenteur du voyage qui rendait les passagers plus nerveux ou plus philosophes: tout cela contribuait à resserrer les liens des insulaires.

Au dix-neuvième siècle, avant les autos et jusqu'en 1920, il existait un système important de charretiers qui possédaient des chevaux entraînés, bien nourris pendant l'hiver. Pour les grandes circonstances, particulièrement les mariages, on utilisait les carrioles à deux portes, avec coussins rembourrés et belles peaux de fourrure. Parmi les noms connus des charretiers, on cite souvent, monsieur Benjamin Thivierge et surtout monsieur Émile Chabot, postillon, très fier de ses attelages et de ses chevaux.

Plusieurs cultivateurs se faisaient un revenu d'appoint en louant des places de voiture aux gens un peu loin de l'église qui ne se contentaient pas seulement de la messe du dimanche, mais venaient aux Quarante-Heures, aux retraites, paroissiales et célébraient le premier vendredi du mois.

En même temps se développait le système routier.

4. Cf. «La construction du quai», pages 123-134.



L'autobus de Pierre Pouliot.

L'autobus de Pierre Pouliot

À Saint-Jean, Pierre Pouliot, forgeron, organisait vers 1921 ou 22 un transport en autobus via le quai de Ste-Pétronille. En 1926, il possédait deux autobus, l'un de marque Godfreson et l'autre de marque Réo⁵. Un fâcheux accident en 1927, au pied des côteaux de St-Laurent, lui créa des ennuis et le service fut continué par Oséa Gagnon qui desservait déjà le côté nord de l'île.

La construction du *Pont de l'île d'Orléans* dont l'ouverture officielle eut lieu le samedi, le 6 juillet 1935, par l'Honorable Premier Ministre J.-Alexandre Tachereau⁶ et l'amélioration constante du système routier de l'île favorisaient le transport par terre. À toutes fins utiles, 1935 marque la fin du transport maritime et un essor sans cesse accru de visiteurs qui viendraient à l'île en automobile ou en autobus.

Les camionneurs

Albert Blouin, alors épiciier depuis 1932, organise en 1936 une ligne de transport pour St-Jean et St-François. Joseph Létourneau, marchand, à la

5. Bureau d'enregistrement à St-Laurent, Acte 6596, 18 novembre 1926.

6. Député de Montmorency depuis 1900 et Premier Ministre depuis 1920.



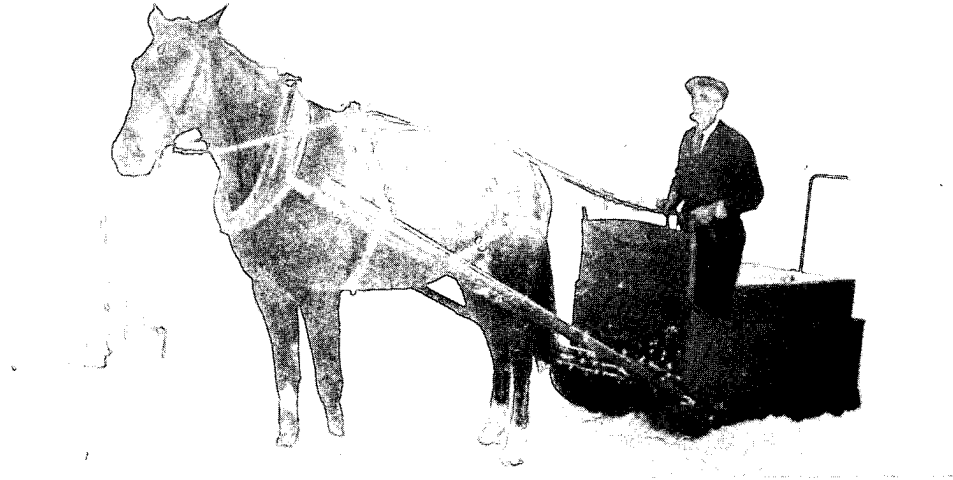
LA FLOTTE DE TRANSPORT GEORGES BLOUIN EN 1970

Les chauffeurs de gauche à droite : Isidore Gosselin, René Blouin, Paul-Henri Gagnon, André Fortier, Georges Blouin, le propriétaire, Henri Chabot, Michel Gosselin et Alexis Blouin.

même époque a un camion pour transporter sa marchandise. Occasionnellement, il descend des « provisions » pour Louis-Eugène Gagnon, commence à « déménager des vacanciers » au début et à la fin des vacances et se prend un permis de transport pour St-Jean et St-Laurent. En 1947, Albert Blouin vendra sa ligne à Georges Blouin et, pris de remords, achètera en 1951 celle de Marcel Létourneau qui l'avait obtenue de son père. Actuellement, « Georges Blouin Transport » possède une flotte de 7 camions ou vannes et fait seul le transport pour toutes les paroisses de l'île depuis 21 ans.

Trois moyens de transport pour les visiteurs

Quant aux visiteurs qui autrefois avaient accès à l'île par bateau seulement, grâce au pont ils y viennent maintenant par autobus, taxi ou automobile. Lorsque Oséa Gagnon vendit sa ligne d'autobus à Clovis Beudet en 1938, la Compagnie « Autobus Île d'Orléans Enregistré » était sur le point de connaître ses années d'or. De 1948 à 1969, la Compagnie d'autobus devint la propriété de Gérard Gagnon, Louis Labbé, Léopold Vaillancourt au tout début, puis des deux frères Vaillancourt, Gérard et Léopold, qui possédaient sept autobus, tenus en bon état, lorsqu'ils vendirent à *Transport Sept-Îles*. Depuis le 1^{er} novembre 1971, le service de transport



Joseph Blouin, boucher, fait la livraison. Les Messie ont toujours aimé la voiture!...



Un transport avec les Vaillancourt.

par autobus est effectué par M. Jean-Guy Giguère de St-François. Ce service nécessaire n'a pas tout l'encouragement désiré des citoyens de l'île et devrait bénéficier d'octrois particuliers et du gouvernement et des municipalités.

Les taxis

Un dernier moyen de communication et non le moindre dont a bénéficié St-Jean fut celui du transport en taxi. Lactance Boissonneault a le mérite d'avoir été le premier chauffeur de taxi de St-Jean. En 1923, âgé de 22 ans, il offrait ses services à la population. Bricoleur à ses heures, il aurait fait une tentative de transport en autobus mais Pierre Pouliot avait déjà pris toute la place ! Rural, il se sentait mal à l'aise dans la grande ville de Québec. Disponible au volant, il le fut pendant plus de 44 ans dans une voiture toujours bien astiquée. Il eut d'autres émules émérites en Laurent Chabot, Léo Lachance et Stanislas Blouin. Du temps de l'Auberge des Sorciers et de la Plage Orléans, il y avait du va-et-vient à St-Jean : dans ce temps-là, trois taxis roulaient en fin de semaine et... il y en avait d'autres qui, clandestinement, prenaient des voyages !...

LES SERVICES PUBLICS

Le télégraphe

Les rapports annuels du ministère des travaux publics indiquent que le service télégraphique de St-Jean faisait partie de la ligne reliant Québec à la Grosse Île. Cette ligne, mise en opération en 1885, comptait sept bureaux ⁷.

Le premier opérateur à St-Jean fut M. H. Bernard nommé à ce poste le 1^{er} janvier 1885 au salaire annuel de 50,\$. M. Pierre Pouliot le remplaça le 1^{er} juillet 1888. Ce dernier cumulait à la fois la fonction de chef opérateur et celle de la maintenance. M. Pouliot recevait 120,\$ par année, plus une commission de 25 pour cent. Ce salaire fut augmenté à 480,\$ par année le 1^{er} mai 1902. Pierre Pouliot devint surintendant de district le 1^{er} novembre 1907 et gagnait 1 200,\$ par année.

Dans son compte rendu du 27 octobre 1906⁸, M. Pierre Pouliot indique que les câbles sous-marins entre St-Pierre et l'Ange Gardien, St-François et l'Île aux Ruaux (Reaux), l'Île aux Ruaux et la Grosse Île ont une longueur respective de $\frac{3}{4}$, 2 et 2 nœuds. De plus, ajoute-t-il, la ligne construite en

7. Archives du commerce et des communications, archives publiques du Canada, 395 Wellington, Ottawa, K1A 0N3, document 79/1457, le 19 février 1979.

8. Government Telegraph Service, pp. 47-48: *Grosse Isle Quarantine System*.

1885 longe la berge sud de l'Île d'Orléans et exige une attention constante pour la garder en parfait état.

Monsieur Pierre Pouliot était encore en poste en 1916.

Le téléphone à l'Île d'Orléans et à St-Jean

Dès l'été 1896, des résidents de l'île sous la direction du Révérend E.O. Corriveau présentèrent à la Compagnie du Téléphone Bell une requête demandant une liaison téléphonique pour l'île.

M. L. B. McFarlane, directeur de la Compagnie pour le service de l'est, répondait que la Compagnie poserait un câble sous-marin jusqu'à l'île et desservirait les villages de Ste-Pétronille, St-Laurent, St-Jean et St-Pierre, si le gouvernement ou des résidents de l'île subventionnaient la construction coûteuse de la ligne téléphonique.

Les préparatifs furent complétés en 1904 et le service téléphonique arrivait à Ste-Pétronille le 8 mars 1904. Un téléphone public pour appels interurbains était installé dans la demeure de M. Joseph Plante. À l'époque, les heures de bureau étaient les suivantes : en semaine, de 7 heures à 22 heures ; les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 10 heures et de midi et demie à une heure et demie de l'après-midi. Le premier février 1906, un tableau de distribution était installé à Ste-Pétronille et M. Joseph Plante devenait le premier gérant local du Bell.

Dans l'annuaire téléphonique de Québec du mois de décembre 1906, nous pouvions lire le nom des cinq abonnés suivants de l'Île d'Orléans :

5	Dunn, Stuart H.	Ste-Pétronille
4	Fraser, Edwin	Ste-Pétronille
2	Gobiel, A.	St-Laurent
3	Paradis, Rév.	Ste-Pétronille
1	Porteous, Chas. E.L.	Ste-Pétronille

En 1907, la Compagnie Bell érigeait une ligne de 14 milles de fil de fer entre Ste-Pétronille et St-Laurent. En 1908, Madame Joseph Plante devenait gérante locale et un téléphone public branché au tableau de distribution de Ste-Pétronille était installé chez M. G. Pouliot de St-Laurent.

En 1911, la Compagnie Bell vendait son réseau téléphonique au Gouvernement du Dominion et signait un accord permettant la connexion avec elle pour tous les interurbains.

Entretemps, M. Joseph-Marie Turcotte de Ste-Famille, reconnaissant la valeur du service téléphonique, formait une compagnie du Téléphone Québec-Orléans et installait le premier central téléphonique de St-Jean, le 1^{er} décembre 1911. Bientôt cette compagnie reliait St-Jean, Ste-Famille,

St-Pierre et St-Laurent par un service téléphonique efficace. Le premier bureau téléphonique de St-Jean était installé dans la demeure de M. Philibert Asselin et sa femme devenait la première téléphoniste. On retrouvait parmi les abonnés de St-Jean, Henri Blouin, Dr Alphonse Bonenfant, Arthur et Alphonse Paquet.

La Compagnie Bell retournait sur l'Île d'Orléans en mai 1930. Elle acquiert la Compagnie du Téléphone Québec-Orléans et le réseau téléphonique du Gouvernement du Dominion. Mademoiselle Aline Paquet continuait son travail à son poste en tant que gérante locale de Ste-Pétronille. L'échange de St-Jean fut fermé et les 32 abonnés étaient dorénavant desservis par l'échange de Ste-Pétronille où était centralisé tout le service téléphonique de la Compagnie Bell.

En 1937, un nouveau câble sous-marin fut posé après maintes réparations des vieux câbles défectueux.

Le nombre des abonnés de l'échange de Ste-Pétronille augmentait après les années de la guerre et atteignait 156. En août 1949, l'échange de Saint-Jean ouvrait de nouveau pour servir 70 abonnés, s'étendant du village de St-François à la Rivière Maheu. Ce nouveau central était installé dans la demeure de M. Joseph Létourneau et sa femme Maria était la téléphoniste en chef jusqu'à sa retraite en 1954.

Le 100^e téléphone de St-Jean fut installé en 1953 et le 500^e téléphone de Ste-Pétronille en 1958.

En 1958 et 1959, la compagnie Bell achetait des terrains en vue de la construction de deux édifices, l'un à Ste-Pétronille et l'autre à Saint-Jean pour abriter le nouvel équipement automatique. Ste-Pétronille était convertie au système automatique en 1959 et Saint-Jean 1960.

Simultanément à la mise en service du système automatique, le mode de numérotage tout-chiffres était adopté, ce qui éliminait le nom des centraux — St-Jean, Ste Pétronille — leur substituant un total de sept chiffres.

La composition interurbaine directe fut introduite sur l'Île d'Orléans en juin 1969. Ainsi, tous les abonnés pouvaient composer eux-mêmes les appels interurbains.

Au 31 décembre 1977, on comptait 2897 téléphones dans l'Île d'Orléans⁹. Le bottin téléphonique de l'île pour 1977-78, initiative privée très louable, dénombre 2103 abonnés dont 453 pour Saint-Jean. La différence au grand total d'abonnés vient du fait que certains usagers ont un numéro non divulgué, que certains d'entre eux sont des vacanciers ayant un numéro variable à chaque saison estivale et ce numéro n'est pas toujours publié.

9. Je tiens à remercier Bell Canada pour sa participation à la rédaction de cet article.



Maison du Bell : (Inventaire des Biens culturels).

Électricité

Pierre Pouliot, forgeron, ex-proprétaire du terrain de madame Yolande Désilets-Bonenfant, était un homme aux initiatives, l'homme aux trente-six métiers et aux trente-six misères. Premier homme de St-Jean à produire l'électricité à l'aide d'une génératrice, il apportait au début du siècle le confort aux siens et à ses voisins du village. Eugène Gagnon, Ernest Blouin, Gabriel Lachance, le Dr Bonenfant semblent avoir été ses premiers clients à bénéficier de l'électricité dont le positif et le négatif passaient dans une baguette de bois qui les isolait.

Dès la fin de l'année 1918, l'église de St-Jean a bénéficié elle aussi de cette *électricité à baguette*. Cette année-là, aux Quarante-Heures, qui se tenaient d'ordinaire vers le 20 novembre, les paroissiens ont admiré la splendeur de leur église éclairée à l'électricité. Dans le livre de prênes de M. le Curé Hunt, à la date du 22 décembre 1918, nous pouvons lire ceci :

... par les listes remplies de noms qui m'ont été remises, je constate que c'est la très grande majorité qui désire avoir les lumières électriques dans cette église. Conséquemment, aux Quarante-Heures, vous l'avez admiré cette lumière et d'ici Noël, vous voudrez bien verser la modique somme de cinquante sous par famille. De cette façon, vous aurez la lumière à la messe de minuit et aux fêtes du jour de l'an¹⁰.

10. Livre de prênes, p. 186.



Pierre Pouliot.

Le 6 janvier suivant, le curé remerciera ses paroissiens qui lui ont versé 73,10\$ pour l'électricité, ce qui l'aidera « efficacement à défrayer les frais d'installation et de sustentation de la lumière »¹¹.

Lors de la semaine du 12 octobre 1919, les deux lustres de la nef seront pourvus d'électricité et le 30 novembre les paroissiens seront invités à payer l'électricité, comme l'an passé, par une contribution volontaire de \$0,50\$ par famille.

Dans le livre des Comptes de la Fabrique, au 30 mai 1922, nous pouvons lire ceci : « En acompte à Pierre Pouliot, forgeron, pour usage de l'électricité de octobre 1920 à juin 1921, 8 mois @ 12,50\$: 25,\$, balance due 75,\$¹². » Cette balance de 75,00\$ sera effectivement versée le 30 décembre 1922¹³.

À partir de juin 1921, il n'est nullement question dans la comptabilité de la Fabrique de revenus provenant de sépultures ou de mariages pour usage de l'électricité comme nous pouvions le vérifier antérieurement, ni de montants versés à Pierre Pouliot pour l'électricité. L'église serait donc retournée aux lampes Aladin achetées et payées à la fin de décembre 1914¹⁴.

11. *Ibidem*, p. 192.

12. Livre des Comptes de la Fabrique, T. 1914-1940, p. 153.

13. *Ibidem*, p. 162.

14. *Ibidem*, p. 14.

Québec Power

Selon M. Eugène Proulx, la Compagnie Québec Power installait en 1925 un câble sous-marin qui arrivait à St-Pierre chez Léonidas Gagnon. La même année, une ligne fut dressée du côté nord de l'île et descendait jusque chez Joseph Marquis demeurant à Ste-Famille ; du côté sud, une ligne fut également construite : elle passait par la *Route des Prêtres* et se rendait jusqu'à l'école d'en bas de St-Jean, chez Jos. Fortier. Avant d'établir une ligne, la Compagnie avait fait l'inventaire des clients possibles. Pour obtenir l'électricité à leur maison, les cultivateurs ou emplacitaires devaient fournir les poteaux.

Cette source d'information semble être confirmée par les livres de Comptes de la Fabrique : « le 31 décembre 1926, payé à Adjutor Gosselin 18,95\$ pour posage d'électricité à la salle publique »¹⁵. L'église aurait-elle eu l'électricité en 1925, utilisant des installations antérieures ? Il ne semble pas que ce soit réalisé : aucun compte payé ne le laisse croire.

Avec la Québec Power, il en coûtait beaucoup moins cher que précédemment. En 1930, pour 10 mois de service, de janvier au 19 novembre, il en a coûté 19,73\$ à la Fabrique, soit un mensuel moyen de 1,97\$.

L'aqueduc

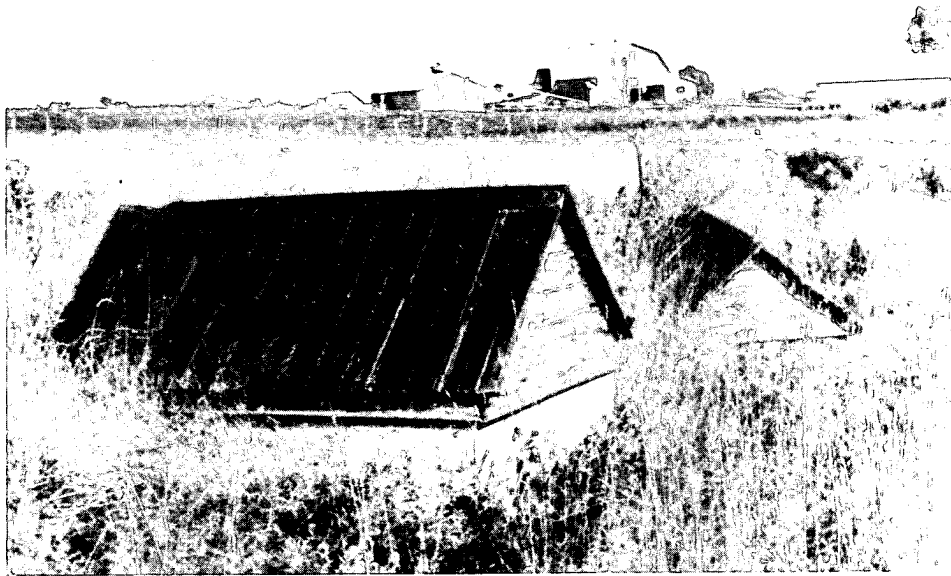
Les gens du village de St-Jean s'approvisionnaient en eau à partir d'une source au pied de la falaise qu'ils canalisèrent en citernes souvent communautaires.

Le 11 juin 1889, Sieur Antoine Roussel, écuyer, bourgeois, rentier, et sa Dame Justine Toussaint passèrent un contrat avec Sieur Bellarmin Noël, cultivateur et sa Dame Marie-Aurélie Descombe pour l'acquisition en bonne et due forme « d'un réservoir que Dame Justine Toussaint, actuelle épouse de Antoine Roussel, avait fait bâtir depuis un grand nombre d'années sur le lot cadastral 168 de St-Jean »¹⁶. Ce réservoir apportait l'eau à la maison des dits Roussel par des tuyaux souterrains. Ainsi, prenant l'eau sur la côte, les Roussel étaient assurés d'avoir un service d'eau avec beaucoup de pression, ce qui n'était pas toujours le cas des autres propriétaires de citernes.

L'année suivante, au 28 octobre 1890, un acte notarié atteste que Bellarmin Noël a vendu une servitude d'eau aux Sieurs Louis Pépin dit Lachance et à son fils, Elzéar, tous deux navigateurs, pour l'érection d'un aqueduc communautaire. Cette même année, ces dits Lachance ont

15. *Ibidem*, p. 215. À chaque année, la Fabrique payait beaucoup de comptes au 31 décembre. Certains d'entre eux devaient être *en souffrance*.

16. Les minutes du notaire Elzéar-Hubert Tremblay, acte n° 2104.



L'aqueduc du village. (Lachance — Fillion — Noël).

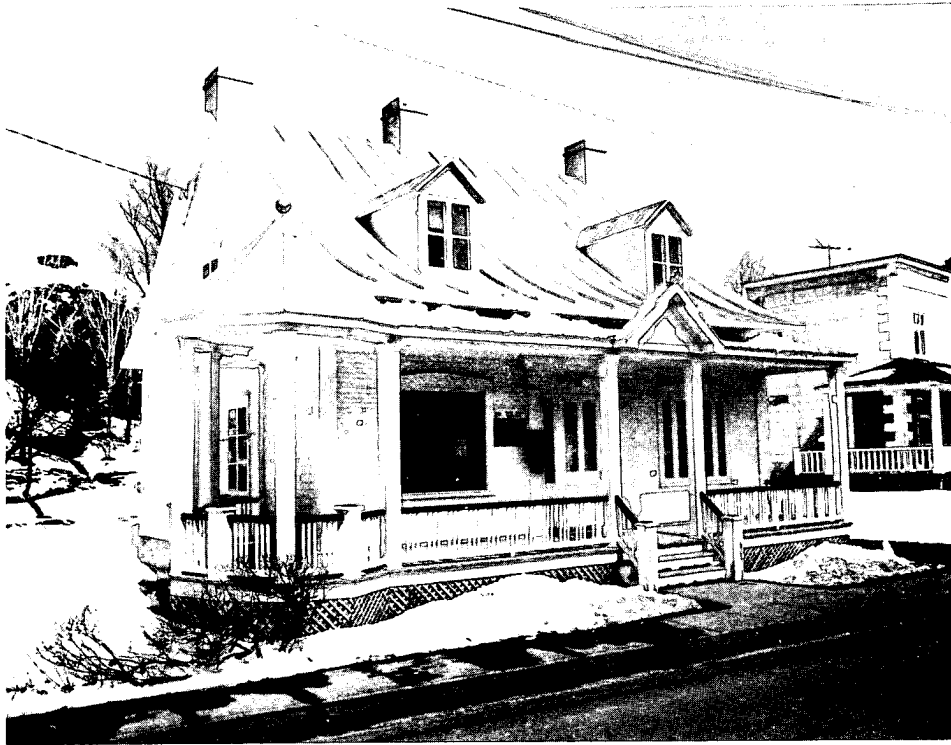
construit l'aqueduc qui a desservi le village jusqu'à l'église et jusque chez Roger Boissonneault, aujourd'hui. Confirment cet avancé, un abonnement de la Fabrique pour la salle publique du 26 septembre 1890 et un emprunt de 2 000,\$ consenti par Antoine Roussel «au taux de 6%» avec garantie «les droits de propriété sur un aqueduc établi par eux au village de St-Jean»¹⁷.

Le 28 juin 1897, Sieur Elzéar Lachance, maintenant marchand à Thetford Mines cède ses droits de propriété sur l'aqueduc établi par lui et son père à Madame veuve Antoine Roussel en paiement de l'obligation contractée le 27 avril 1891. Par la suite¹⁸, l'aqueduc devint propriété de Louis Lachance, celui-ci le donna à sa fille Léonie qui épousa le veuf Ovide Fillion. Pendant de nombreuses années Philéas Lachance, pilote de St-Jean, faisait la collection des paiements des abonnés pour sa belle-sœur, Mme Ovide Fillion.

L'aqueduc a ensuite appartenu aux frères Philippe et Roméo Fillion, enfants de Léonie. À la mort de Philippe, Roméo en devint l'unique propriétaire. Le 23 avril 1963, pour la somme de 300,\$, M. et Mme Michel Noël

17. Le livre de Comptes de la Fabrique et les minutes du notaire G.-Émile LaRue.

18. Nous n'avons pu consulter tous les actes. Il est possible d'ailleurs qu'ils ne soient pas tous enregistrés.



Le bureau de poste chez Agathe Picard.

achetaient l'aqueduc du village de M. Roméo Fillion, président de la Compagnie Sico¹⁹. En 1978, le service de l'aqueduc fut discontinué aux quelque trente usagers.

Le bureau de poste au village

Autrefois, le système postal relevait de la Grande-Bretagne, nous dit M. Bonenfant. « Il y avait alors dans le territoire qu'occupe aujourd'hui l'Ontario et le Québec, 601 bureaux de poste. Dans les douze mois qui suivirent la "canadianisation" du système, le nombre de bureaux de poste augmenta à 844. C'est dire que plusieurs paroisses du Bas-Canada profitèrent de ce développement du système postal. Saint-Jean fut du nombre, et le bureau de poste y fut inauguré le 6 mars 1852 »²⁰. Le 1^{er} octobre 1874, un nouveau bureau de poste s'ouvra à St-Jean à la rivière Lafleur pour desservir le haut de la paroisse.

Voici la liste des maîtres de poste du village et la localisation de ces bureaux de poste successifs :

19. Régie des services publics, n° 7651, 8 mai 1963.

20. BONENFANT, J.-Charles, *Feuillet paroissial*, n° 33, 10 août 1969.

Maitres de poste	Exercice du mandat	Localisation
F.-Xavier Turcotte	du 6 mars 1852 au 19 octobre 1897	Dans la maison actuelle de la Banque Canadienne Nationale.
J.-A. Ginchereau	du 1 ^{er} décembre 1897 au 6 juillet 1903	Propriété actuelle de M. et Mme Wilfrid Lachance
Marcel Brochu	du 28 août 1903 au 2 juin 1904	Propriété actuelle de M. et Mme Rémi Hins où M. Brochu était locataire
Ferdinand Thivierge	du 17 juillet 1904 au 17 juin 1915	Propriété actuelle de M. et Mme André Fradet où Ferdinand Thivierge tenait un magasin
Mlle Emma Lachance	du 9 septembre 1915 au 11 décembre 1939	Propriété actuelle de M. et Mme Rosaire Lachance
M. Joseph Létourneau	du 19 décembre 1939 au 10 juin 1941	Propriété actuelle de M. et Mme Richard Létourneau
M. Arsène Picard	du 15 septembre 1941 au 24 septembre 1958	Propriété actuelle de M. et Mme Alphonse Morency
Mme Alice Lachance	du 17 octobre 1958 au 15 août 1966	Propriété actuelle de Mme Roger Létourneau (Marie)
Mme Thérèse G. Gosselin	du 14 août 1966 au 14 juin 1978	Chez elle
Mlle Agathe Picard	du 15 juin 1978 au :	Chez elle



BUREAU DE POSTE À LA RIV. LAFLEUR

Le bureau de poste à la rivière Lafleur a existé de 1874 au 29 novembre 1963, François Blouin, marchand a tenu le bureau de poste du 28 juin 1901 jusqu'à sa mort survenue en décembre 1927. Par la suite, son fils Adrien occupera la même fonction jusqu'au 29 novembre 1963, jour de sa pension.

L'Assurance Mutuelle des Fabriques

La Fabrique de St-Jean signait le 12 mars 1854 un acte d'agrégation à la Société d'Assurance Mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec et de Trois-Rivières. L'église et la sacristie, le presbytère étaient évalués respectivement à 2250 livres et 250 livres. L'assurance couvrait les trois quarts de la valeur réelle.

Si nous nous fions aux livres de Comptes de la Fabrique, au cours des années 1890 à 1913, il semble que la Fabrique de St-Jean ait versé différents montants pour des églises incendiées : 110,\$ en 1890 pour l'église de Beauport ; 119,\$ en 1891 pour l'église du Cap St-Ignace ;... 75,\$ en 1905 pour l'église de Lambton ; 80,\$ en 1908 pour l'église de Trois-Rivières et de N.-D. du Bon Conseil ; 75,\$ en 1906 pour les églises de Thetford Mines et du Sacré-Cœur ;... 50,\$ en 1913 pour l'église de St-Félicien.

Par la suite, la formule a changé. La Fabrique paye une cotisation statutaire. En 1978, la prime annuelle payée par la Fabrique à la Mutuelle



Le presbytère.

des Fabriques totalise 1515,\$ soit 1340,\$ pour assurer l'église, la sacristie, l'orgue et les accessoires et 175,\$ pour le presbytère et la *maison du bedeau* ou salle publique. L'assurance couvrait des biens pour la somme de 287 500,00\$.

Le 7 mars 1979, les marguilliers décidèrent au cours de leur réunion de porter les assurances de l'église à 350 000,00\$, du presbytère à 75 000,00\$, de la salle publique à 25 000,00\$, et des autres dépendances à 5 000,00\$.

À la fin de l'année, la Fabrique reçoit normalement une ristourne. La ristourne de 1977 était de 363,06\$.

L'Assurance Mutuelle des cultivateurs

Les cultivateurs de St-Jean possèdent une *Société d'Assurance Mutuelle* depuis mai 1900²¹. La Fabrique est à l'origine de cette initiative, de cette entraide mutuelle. *Cette corvée organisée*, pourrait-on dire, est prête à fonctionner lorsqu'un cultivateur éprouvé par le feu ou le vent perd qui sa maison, qui sa grange. Au début, la Société se proposait de verser une aide de 250,\$ et chaque cultivateur s'engageait à donner une corvée

21. C'est plutôt une entraide qu'une assurance proprement dite. Par ailleurs cette *Assurance Mutuelle* ne dispense pas les cultivateurs à assurer leurs propriétés.



Le curé Joseph-Aimé Rainville

d'une journée au malheureux sinistré. Les marguilliers du banc, F.-Xavier Blouin, Paul Lachance et F.-Xavier Pouliot devinrent les premiers directeurs de l'Assurance. En 1902, on prévoyait que le curé en office serait aussi directeur.

Cette *Assurance Mutuelle* reposait sur un engagement personnel que chacun prenait sous sa signature. Lorsqu'il y avait mutation de propriétaire, le nouvel acquéreur devait indiquer son intention d'être membre de cette *Assurance* et signer un document *ad hoc*.

Bien que cette *Assurance Mutuelle* existe toujours, elle a subi depuis le 4 septembre 1954 quelques modifications d'importance. À l'article deuxième, il est prévu une indemnisation de 1 000,\$ pour la perte d'une maison et 1 000,\$ pour la perte d'une grange payables dans les huit jours qui suivent le feu. Si un cultivateur possède deux terres, il paye double contribution. Chacun contribue à verser sa quote-part du 1 000,\$ mis en fidéicommiss pour le prochain cultivateur qui subira les dommages du feu. Bien plus, cette corvée organisée demande à chacun de ses signataires d'accorder deux journées de travail. Tous les cultivateurs s'acquittent volontiers de cette dernière obligation qui, en l'occurrence, est très appréciée.

Les directeurs actuels de cette entraide mutuelle sont messieurs Raymond Delisle, Fernand Blouin et Onésime Pouliot. MM. Raymond Delisle et André Blouin sont respectivement président et secrétaire-trésorier de cette *Assurance* depuis 1954. Les cultivateurs ont tenu à ce que M. André Blouin, tenancier du *Moulin à scie* soit dans cette *Assurance*

Mutuelle afin que le cultivateur éprouvé ait priorité dans le sciage du bois et un prix de faveur.

Depuis 1953, voici la liste des cultivateurs qui ont perdu leur grange ou leur maison :

1953, Dame Jeanne d'Arc Gosselin, sa grange, en février.
 1953, Paul-Émilien Fortier, sa grange, en août.
 1954, Jean-Joseph Gobeil, sa grange, en août.
 1958, Ovila Labbé, sa grange, en septembre.
 1961, Arthur Turcotte, sa maison, en octobre.
 1964, Alexis Blouin, sa porcherie, en novembre.
 1968, Jean-Robert Gosselin, sa grange, en juillet.
 1969, Azade Lavoie, sa maison, en juin.
 1975, Lucien Blouin, sa maison et son entrepôt, en août.
 1978, Michel Noël, sa grange, en juillet.
 En février 1979, 65 cultivateurs sont membres de l'*Assurance Mutuelle*.

Magasins généraux

Selon le recensement de 1871, il y avait huit marchands ou commerçants demeurant à St-Jean. Au début du siècle, nous comptons au moins sept marchands généraux, si nous voulons nous en tenir au sens strict du terme : un marchand général était celui qui vendait des produits alimentaires aussi bien que des matériaux de construction ou de ferme (broche, chaudières à lait, fourches, pelles) et tout le matériel nécessaire à la confection de vêtements.

Le premier à établir le commerce de marchand général à St-Jean fut Xavier Dupuis. C'était un marchand dans l'âme. Son père était forgeron et tenait boutique dans la pièce contiguë du magasin. C'était aussi la place forum, la place aux nouvelles où les gens se rendaient volontiers pour deviser. Au siècle dernier, François-Xavier Turcotte tenait un gros magasin général situé à la maison de la Banque actuelle. Eugène Gagnon a établi son magasin général tout près de la Beurrerie où, de bonne heure le matin, il allait rencontrer les cultivateurs et leur offrir de la marchandise ou des articles de ferme nécessaires pour la saison. Hubert Bernard aidé de son beau-frère Jean Delisle, partit un magasin général là où se trouve l'actuel bureau de poste.

Au début du siècle, il y avait 8 marchands généraux à St-Jean mais d'importance relative évidemment : François Blouin, le père d'Adrien, à la

22. Livre de prônes, 1897-1902, quatrième dimanche après Pâques 1900.



Magloire Lachance



Le poste de Xavier Dupuis. Son représentant: Richard Létourneau.



Inventaire des biens culturels.



À la rivière Laffleur, le bureau de poste a séjourné longtemps dans cette belle résidence.



La Maison Eugène Gagnon. Son représentant : Paul Gagnon.



Le magasin Octave Laliberté.

rivière Lafleur ; au village, Nestor Blouin qui était en même temps *entrepreneur de pompes funèbres*, Eugène Gagnon d'abord cordonnier, Hubert Bernard, Xavier Dupuis ; sur la côte d'église, Magloire Lachance et Joseph Lapointe, boulanger. Pendant 10 ans, Arthur Lachance tint une épicerie au village.

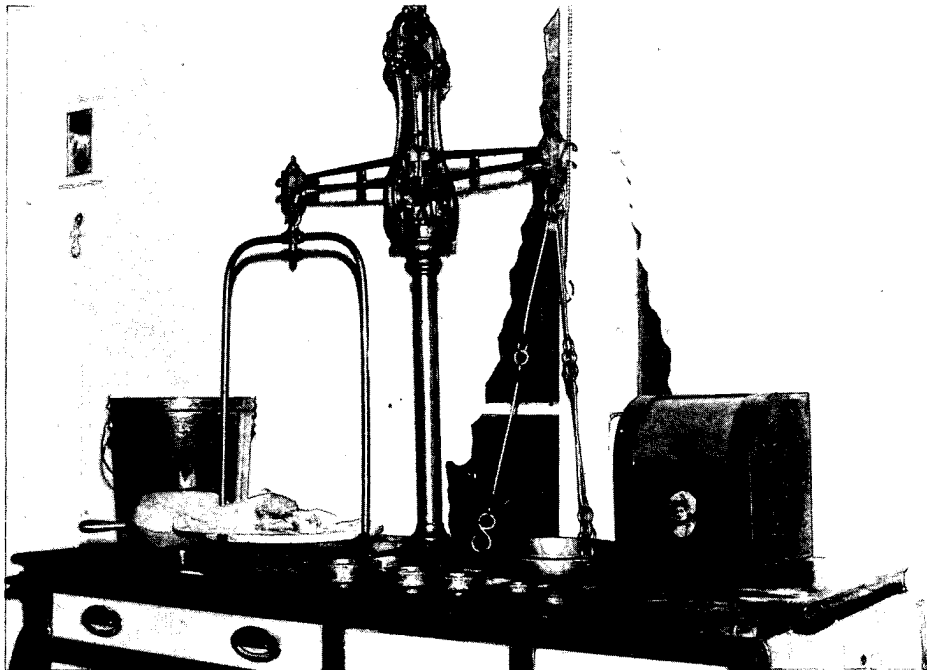
Il ne faut pas s'étonner si tant de commerçants ou d'épiciers de Québec viennent de l'île. Je me souviens et plusieurs de ma génération doivent encore se rappeler le temps où il y avait cinq *magasins dits généraux*. Le plus gros marchand général et celui qui était reconnu comme le mieux établi, c'était Louis-Eugène Gagnon. Il y avait de la chaleur humaine dans ce magasin général ! Qui ne se rappelle pas la façon du propriétaire et la bonne grand-maman Gagnon qui aimait faire son tour au magasin ? la patience des occupants qui accueillaient les joueurs de hockey lorsque la patinoire se trouvait près d'Herménégilde Lachance ou du quai ? Quelle fierté éprouvait Eugène Gagnon en exhibant ses bouteilles de sirop d'érable transparent portant les étiquettes des années précédentes ? Ce sirop était fait à la maison au désespoir bien accepté de l'occupante.

En ordre d'importance venaient ensuite les postes tenus par Joseph Létourneau, marchand-boulangier-camionneur, Albert Blouin, également camionneur, Octave Laliberté qui exerçait la fonction de postier et madame Wilfrid Simard dont le mari était banquier.

Le dernier poste tenu par madame Simard faisait les délices des



M. Magloire Lachance était, paraît-il, un artiste. Il pose ici avec Ferdinand Blouin, violoniste, Blandine Simard au piano, et Justinien Blouin au bas de la photo prise en 1921.



Pesée de beurre d'arachide

jeunes ! Que de générations y ont bénéficié de la spécialité du chocolat et des *bonbons-à-la-cenne* ? La montre y était des plus variées si bien qu'elle apportait beaucoup d'hésitation chez les acheteurs. C'était un pensez-y bien pour que notre cinq *cennes* soit bien employé en des achats des plus sensés. Pour une *cenne*, nous avons le choix : soit une *lune-de-miel* dont je savoure encore les délices, soit trois *boules noires* qui vous *beurraient* les lèvres et la langue, soit deux boules de *bonbon-au-beurre*, soit deux *réglisses*, soit trois *framboises*, soit un *bébé-bat*, soit deux *pyramides-de-chocolat*, soit un *cigare avec bague de fiancé(e)*, soit..., soit..., soit...,

Ajoutez à cela les spécialités de la saison de Noël et de Pâques ! Cela prenait la patience de Madame Wilfrid Simard pour nous accueillir et pour accepter le mûrissement de notre décision devant tant de friandises qui ne demandaient pas mieux que d'aromatiser notre bouche avant de descendre comme en culotte de velours dans notre estomac. Comme elle était heureuse, ravie Madame Simard quand nous arrivions faire nos gros achats !... Elle vendait toujours. Ses yeux étaient remplis d'étoiles lorsqu'elle décrochait le sac qui contiendrait le gros lot. Sa compétence d'ancienne institutrice y avait son soûl lorsque notre cerveau de 7 ou 8 ans décidait ce qu'il voulait et indiquait d'une voix ferme et infaillible les quantités sans dépasser la mesure !... Parfois, ce n'était pas Madame Simard mais M. Magloire qui

nous servait. Nous étions un peu déçus mais, en revanche, cette présence nous amenait des largesses. Il ne savait pas les quantités, le pauvre vieux!... S'il s'en souvenait, il était induit en erreur par notre démon de la gourmandise qui nous amenait à mentir. Chez les jeunes, le mot de passe était connu : « deux » *lunes-de-miel* pour une cenne... « trois » — et non pas deux — *boules-au-beurre* pour une cenne. Comme nous préférions et de beaucoup les *boules-au-beurre* aux *boules noires*, inutile de dire que les *boules-au-beurre* disparaissaient lorsque les circonstances nous envoyaient M. Magloire. Cependant, notre conscience travaillait lorsque la main, tremblante, hésitante de l'illustre vieillard allait cueillir la boule brune « volée ». Plus d'un a dû confesser ces vols!... Mais y a-t-il vraiment eu repentir? Ah ces péchés plaisants, quelle force divine nous en délivrera!...

De ces magasins, deux subsistent : Paul-Eugène Gagnon dirige le commerce de son père et grand-père qui y tenait d'abord une cordonnerie ; en février 1947, Joseph Létourneau, marchand, vendait son commerce à mon père Joseph Létourneau, cultivateur, qui achetait ce commerce pour Roger. Pendant plus de vingt-cinq ans ce commerce a connu un net essort avec Roger et sa vaillante épouse. C'était redevenu le gros poste du temps de F.-Xavier Dupuis. Depuis avril 1973, le commerce est tenu par Richard Létourneau qui l'a acquis de ses parents.

Avec la vente des produits en celluloïd ou en bouteilles bien scellées, nous sommes loin du temps où nous achetions le sucre, la farine, les pois, les biscuits... à la livre ! Certains se rappelleront le temps où le marchand général mettait un gros papier ciré brun sur la balance sur lequel il jetait des pelletées de beurre de peanut huileux, « frais », à ce qu'il disait.

Avec la vente du cid, du vin et de la bière froide à la caisse, nous sommes loin du temps où la boisson alcoolisée était prohibée et où la « bagosse » et ses tenants profiteurs faisaient l'objet des dénonciations tonitruantes !

Les temps ont bien changé. L'hygiène et la santé en profitent. Qui s'en plaindra ?

La Banque Canadienne Nationale

Le 15 octobre 1912, c'est l'ouverture officielle de la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Jean. Pour la vie des résidents de St-Jean ce fut une date importante.

La première banque fut ouverte au village par M. Marcel Brochu qui en fut le premier gérant. Il tenait la Banque à son domicile au numéro civique actuel 1908, Chemin Royal.

En juillet 1923, monsieur Wilfrid Simard devint le deuxième gérant de la BCN, c'est alors qu'on déménagea le gros coffre-fort sur la côte, à la



La B.C.N.



Madame Lucille V. Blouin, gérante de la B.C.N.

L'ARTISANAT DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Le 7 juillet 1947, Mlle Lucienne Hébert fut la première dame de l'île à ouvrir un magasin d'artisanat. Le 21 avril 1979, Mlle Hébert me disait : « Au début, je ne vendais que ce que nous produisions à la maison, ma mère, mes sœurs et moi. Par la suite, je vendais aussi des vêtements tissés à la main, de la sculpture sur bois, des émaux sur cuivre et autres articles d'artisans de Charlevoix, de Montmorency, de Portneuf et de la Beauce. Le 31 octobre 1976, après 29 ans de services, j'ai fermé mon magasin d'artisanat. »

Caractéristiques
de cet
artisanat :

- qualité
- prix modéré
- accueil chaleureux
- conseils judicieux



Le visiteur pouvait se procurer des articles tissés à la main tels que foulards, cravate, jupes, et écharpes tout laine, serviettes en lin, services à déjeuner, nappes et serviettes en lin, tabliers, bavoirs et couvertures de bébé, catalogues et tapis crochetés, sculptures sur bois, émaux sur cuivre...





(Inventaire des Biens culturels).

maison actuelle de la banque, la première maison à droite sur la côte d'église. Depuis ce temps, la succursale a changé de maison, elle s'est tenue de février 1956 au 23 octobre 1978 dans la propriété habitée actuellement par madame Wilfrid Simard.

Monsieur Wilfrid Simard fut gérant de la BCN du 1^{er} juillet 1923 au 12 août 1957. Par la suite, madame Wilfrid Simard occupa le poste jusqu'en janvier 1972. Pendant le mois de janvier 1972, la BCN dépêchait un employé à St-Jean pendant que dame Lucille Veilleux faisait son apprentissage à la Banque de St-Laurent. Depuis le mois de février 1972, madame Lucille V.-Blouin occupe la fonction avec beaucoup de dévouement et d'attention.

Le cimetière de St-Jean

Le cimetière-sur-la-mer attire les visiteurs, les fascine par sa beauté et sa perspective d'infini que lui donne le magnifique St-Laurent. Pour les marins et tous ceux qui aiment la mer, peut-il y avoir meilleur port de séjour après tant de randonnées sur la mer de la vie ?

En été, le cliquetis des vagues tantôt furieuses et pressées, tantôt lentes et retenues qui meurent sur sa berge nous berce et évoque d'autres rives d'accès d'un voyage où se continue la merveilleuse aventure humaine !...

«*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage !...*»

Chaque monument qui s'élève dans le cimetière, chaque lettre qui s'y inscrit, racontent l'histoire d'une vie unique et aimée de Dieu, constituent autant de témoins d'une richesse de vie vécue humblement dans le labeur et la simplicité.

Histoire du cimetière

Pour bien saisir toutes les étapes qui ont contribué à nous donner le cimetière actuel, il nous faudrait aller à reculons. Ces principales étapes seraient les suivantes : les travaux sous le curé Gérard Émond de 1951 à 1963 ; les travaux sous le curé J.-J. Hunt en 1917-1918 et en 1936 ; l'amélioration du cimetière en 1890 avec le curé Lactance Mayrand et celle du curé Antoine Gosselin en 1837.

Le cimetière actuel

Le curé qui a probablement le plus fait pour l'amélioration du *Cimetière-sur-la-mer* et lui a donné sa beauté qui cadre bien avec le paysage est sans contredit M. le curé Gérard Émond. Par un concours de

circonstances, il est arrivé que le Gouvernement fédéral construisait des murs de soutènement, la Fabrique en a d'abord profité pour se donner un terrain de stationnement au sud de l'église²³ et pour agrandir son cimetière par le sud. La construction de ces murs solides constitue un montant considérable dont la Fabrique a bénéficié et un agrandissement non négligeable de son terrain. Au cours des années 1961 et 1962, la nouvelle partie du cimetière fut terrassée et ensemencée. Les lots dans cette section sont en pelouse.

L'architecte René Blanchet a dessiné les plans d'un magnifique Calvaire, érigé en 1961, et dont la base sert de charnier en hiver. Face à une allée, la croix s'élève implorante, tout près de la mer. Le cimetière actuel est limité à l'ouest, au nord et à l'est par un magnifique mur, revêtu de bardeaux peints en rouge, construit en 1959. Détails dignes de mention, les pierres du mur du cimetière proviennent en grande partie de l'ancienne maison de Jean-Marie Blouin à Émile et le transport s'était fait par corvée.

Le cimetière a un périmètre de 281,6 mètres. Les dimensions du cimetière sont les suivantes : au nord 94,5 mètres, à l'est 51,25 mètres, au sud 96,4 mètres et à l'ouest 39,45 mètres. Les différents travaux exécutés pour le cimetière sous M. le curé Gérard Émond totalisent 11 429,67\$ versés par la Fabrique.

Le cimetière de 1917-1918

Sous M. le curé J.-J. Hunt, il y eut des travaux à deux périodes distinctes, tout d'abord en 1917-1918 et en 1936.

En 1917, le cimetière fut agrandi vers l'ouest d'une longueur de 30,5 mètres et par le sud d'une largeur de 32,5 mètres. Cela suppose le terrassement et la construction d'une clôture pour l'annexe du cimetière. Il en avait coûté 890,08\$ à la Fabrique pour ces différents travaux²⁴. Ce nouveau cimetière fut béni le 11 novembre 1917 par le curé en présence du marguillier en exercice, M. Siméon Turcotte, du maire, M. Abraham Delisle et du président de la Commission scolaire, M. Amédée Lachance²⁵. Le 24 novembre 1918, la division du cimetière en 28 lots de famille de trois mètres de côté fut acceptée par la Fabrique. Pour ces améliorations, il n'y eut pas de répartitions si nombreuses du temps du curé Hunt²⁶, mais un emprunt qui serait vite remboursé par la vente de lots à 50,\$ l'unité. À la suite de ces travaux, le cimetière s'étendait aux quatre cinquièmes du cimetière actuel.

23. Pour l'hiver, il aurait été préférable que ce terrain soit un peu moins incliné.

24. Délibérations de la Fabrique, T. 1873-1949, p. 351.

25. *Ibidem*, p. 347.

26. Sous M. le curé Hunt, il y eut 7 répartitions : 1919, 1920, 1923, 1927, 1929, 1942, 1948.



Le curé François-Xavier Lactance Mayrand.

En 1936, la Fabrique fit la réparation de la clôture du côté nord, soit une longueur de 94,5 mètres. Pour cette réparation, le marguillier en exercice, M. Origène Dupuis emprunta le montant de 900,\$ du fonds de l'éducation à trois pour cent d'intérêts²⁷.

Le cimetière de 1890

Le 4 août 1889, il y eut assemblée des anciens et nouveaux marguilliers ainsi que des francs tenanciers dûment convoqués au prône et par la cloche²⁸. Il fut alors résolu à l'unanimité que le vieux cimetière serait allongé d'environ 30,5 mètres et élargi de 4,6 mètres. En superficie, le cimetière atteindrait la moitié du cimetière actuel. De plus, les marguilliers étaient autorisés à demander des soumissions. Le deux février 1890, les marguilliers et le curé Lactance Mayrand donnèrent l'entreprise de la clôture en bois du cimetière, du peinturage et du sablage à M. G. Boiteau, entrepreneur-menuisier de Québec, le plus bas soumissionnaire pour la somme de 1 199,\$²⁹. À l'époque, ces travaux furent considérables. Outre la dépense de la clôture indiquée, l'érection du mur coûta 800,\$, l'achat du crucifix 100,\$, l'achat de statues 80,\$ de sorte que le total des dépenses atteignit 2570,88\$. La Fabrique reçut 1620,90\$ en *souscriptions volontaires*, souscriptions que St-Jean a toujours préférées aux répartitions.

27. Délibérations de la Fabrique, T. 1873-1949, p. 409 et p. 439.

28. *Ibidem*, p. 151.

29. *Ibidem*, p. 154.

Le cimetière de 1837

Le cimetière à l'arrivée de l'abbé Antoine Gosselin en 1829 était en étendue le quart du cimetière actuel. De plus, le roc était à une profondeur d'un peu plus d'un mètre. Par ailleurs, la population était une fois et demie la population présente qui y réside à l'année³⁰.

De 1830 à 1839, sur cette période de 10 ans, il y eut 264 sépultures dont 138 enfants³¹. Pendant de nombreuses années le curé voulut persuader la paroisse d'améliorer ce cimetière qui mesurait environ 35 mètres de longueur par 33,5 mètres de largeur. Les nombreuses mortalités de 1837 ont sans doute aidé le curé à convaincre ses paroissiens :

Depuis longtemps, écrivait-il, *on sentait* l'inconvénient d'enterrer les corps dans le cimetière ordinaire devenu insuffisant à cause du progrès de la population dans la paroisse. Les tombes se joignaient et n'étaient pas consommées. Il était devenu... indécent de voir briser les cercueils... pour y substituer les nouveaux cadavres. *Déjà et à plusieurs reprises*, dit le curé, j'en avais parlé... enfin vers le printemps 1837, j'annonçai une assemblée de paroisse dans laquelle il fut résolu qu'on couvrirait tout le cimetière d'une couche de terre de deux pieds d'épaisseur et par là le rendre en état de servir comme un neuf. On se mit à l'ouvrage avec bonne volonté et courage vers le commencement de juillet 1837. Chaque propriétaire de fonds fournit une voiture et une journée et chaque emplacement payait deux chelins et demi pour sa part. L'ouvrage dura huit jours, et au lieu de deux pieds, on se contenta d'un pied et demi, mais on s'aperçut ensuite que la terre s'étant affaissée, il y avait peut-être à craindre qu'il fallut récidiver³².

J'y rêve bien souvent à mon bon cimetière,
 J'y rêve aussi souvent à cette bonne bière,
 Où blanchiront mes os
 J'aurai pour me pleurer les larmes d'une mère,
 D'un enfant bien-aimé l'efficace prière
 Et l'éternel repos³³.

30. Population en 1829 : 1029. En 1831 : 1275 personnes. En 1836, il y eut 36 sépultures dont 18 enfants et en 1837, 48 sépultures dont 36 enfants. En 1852, l'évêque avait fait parvenir un questionnaire de 82 questions aux curés. À la question 56, l'évêque demandait : « Quelle est l'étendue du cimetière ? »

— « Le cimetière a 115 pieds de longueur sur 110 de largeur », telle fut la réponse du curé Antoine Gosselin.

31. Pour les dix dernières années 1969-1978 inclusivement, il y eut à St-Jean, 124 sépultures dont trois d'enfants. En 1971, Statistique Canada donne 839 personnes résidant à St-Jean.

32. Délibérations de la Fabrique, T. 1790-1851, pages 147 et 148.

33. LARUE, Docteur HUBERT, *Mélanges Historique*, ... t. II, Québec Imprimerie P.-G. Delisle, 1881, 275 pages, p. 273, « Rêve du ciel ».



Le cimetière sous la neige.

SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis quelques années, la Municipalité de St-Jean a augmenté ses services à la population: entretien du chemin principal en hiver pour la circulation en automobile, la collection des vidanges, l'électrification du village et de la paroisse, la protection contre l'incendie, la prise en charge des trottoirs, règlements divers, projets « Canada au travail », participation à l'organisation des loisirs, ...

Les chemins en hiver

Autrefois, la municipalité payait pour le *grattage* de la route Ste-Famille, de la Côte de l'église, du chemin du pont de la Rivière Lafleur en hiver. Au début d'avril, des bulldozers et des charrues ouvraient et élargissaient le chemin de ceinture.

Cette situation prit fin lorsqu'en 1948-49, le Chemin Royal fut ouvert à la circulation automobile jusqu'à l'église de St-Jean. Grâce à une subven-



Autrefois, plaisirs du printemps : l'ouverture des chemins (années 1940).



Plaisirs défendus :
glisser dans la Côte d'église.

tion du Gouvernement provincial, le maire Almanzor Blouin et son Conseil décidèrent de faire ouvrir les chemins à la circulation automobile jusqu'à l'église moyennant un coût de 250,\$ du mille payé par la municipalité. L'année suivante, toute la paroisse avait accès à cet avantage. Ainsi, commence la disparition de la carriole et du cheval dont la bride, le harnais aux grelos annonçaient au loin la venue.

Le service des vidanges

À la séance du Conseil du 10 mai 1952, sous la présidence du maire Auguste Blouin, le conseil adoptait un règlement pour l'enlèvement des vidanges pour les emplacements d'une partie de la paroisse³⁴. Le contrat fut octroyé à M. Georges Blouin, camionneur, pour la somme de 1 000,\$ du 1^{er} juin 1952 au 31 décembre 1953. Le 4 avril 1972, sous la présidence de Roger Létourneau, maire, ce service fut étendu à tous les emplacements d'un bout à l'autre de la paroisse par le règlement n° 30. Pour la première année, il en coûterait 17,\$ pour les résidents à l'année et 14,\$ pour les résidents en bas de six mois. À partir du premier janvier 1979, tous les cultivateurs payeront pour les vidanges et participeront à ce service qui semblait correspondre à un besoin.

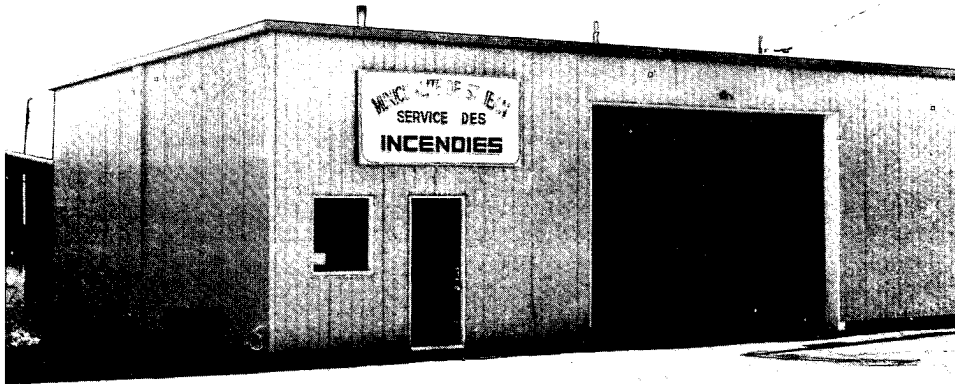
Électrification

Lors de la session spéciale du cinq mars 1953, le conseil sous la présidence du maire Auguste Blouin décide l'éclairage de la route principale traversant le territoire de la Municipalité de St-Jean à partir de la propriété appartenant actuellement à André Tremblay jusqu'à la propriété appartenant actuellement à Pierre Fournier, y compris celle-ci... Ce service serait aux frais uniquement des contribuables appartenant au rôle d'évaluation dans les limites du territoire décrété. Il leur en coûterait 2,95\$ par année. Au cours de la session du conseil du 9 mars 1973, sous la présidence de Roger Létourneau, maire, l'électrification se fit à la grandeur de la paroisse, et le premier système « d'assiette » fut remplacé par des lampes au mercure. Le règlement 31 abrogeait le règlement n° 11.

Protection contre l'incendie

La protection contre l'incendie se fit en trois étapes. Tout d'abord, au cours des années 1940, la municipalité fit l'acquisition d'une petite pompe remorque qui fut plus utile à l'arrosage de la patinoire qu'à l'extinction des incendies.

³⁴. Compte rendu de la municipalité, T.11, p. 1. Nous ne donnerons pas les autres références.



Bureau de la Municipalité de St-Jean et le service des incendies.



Le 3 décembre 1977.

Le trois août 1953, le conseil sous la présidence du maire Auguste Blouin, à la suite du rapport du Commissariat des Incendies, décide l'achat d'une pompe remorque, de boyaux et autres accessoires réguliers à cette fin, la construction d'un poste pour remisage de ces appareils et celle de bassins en béton chez Maurice Thivierge, Pierre Hébert et Roméo Blouin, le tout au coût de 23 500,\$, attendu que le ministère des Travaux Publics a autorisé un octroi de 50% à être payé en 4 versements annuels.

Mais c'est au cours des années 1976 et 1977 que St-Jean s'est vraiment organisé d'un bon système contre l'incendie. Sous la gouverne de Roland Bonsaint, maire, le conseil associe la municipalité avec celle de Ste-Famille, le 5 mai 1976. Cette exigence d'association du gouvernement provincial permettra à la municipalité d'acquérir un bâtiment et d'acheter un camion à incendie dont les coûts seront respectivement de 41 000,\$ et 51 214,\$³⁵. La municipalité aura une subvention gouvernementale de 64 386,\$, soit 70% du montant total, payable en cinq tranches. Pendant ce temps, il en coûtera 19 530,\$ en intérêts. La cérémonie de bénédiction et d'inauguration du poste à incendie se déroula le trois décembre 1977. La démonstration des possibilités du camion citerne se fit par la suite au nouveau terrain de loisir acheté en 1976, initiative de résidents de St-Jean qui eurent aussi l'appui de la municipalité.

Les trottoirs

Le 15 août 1900, à une séance spéciale du conseil, présidée par le maire Joseph Pouliot, il fut décidé qu'un trottoir sera construit sur le côté nord du chemin public qui s'étend depuis l'église jusqu'à la propriété du docteur J.-B. Dufresne (aujourd'hui, la propriété du docteur Jean-Yves Lachance). La construction de ce trottoir en madriers de trois pouces d'épaisseur et d'une largeur de trois pieds se fera à la charge des propriétaires qui seront aussi responsables de son entretien. Le 15 août 1936, la Fabrique de St-Jean versera un acompte de huit dollars à M. Wilfrid Gama-che pour cent heures d'ouvrage à 0,20\$ pour la confection d'un trottoir en ciment.

Attendu que la Corporation de la Municipalité n'avait pas de règlement mettant les trottoirs à sa charge et que ceux-ci avaient besoin d'être refaits entièrement, le maire Jean Côté et les échevins Léandre Lapointe, Roger Létourneau, Louis-Philippe Blouin, Noël Giguère et Edmond Lapointe passent le règlement n° 21 au cours de la séance du 3 novembre 1964. Dans ce règlement, il est dit que la municipalité prenait à sa charge les

35. La 87^e session du Conseil tenue le 24 sept. 1976 restera mémorable par ces deux décisions d'achat du garage Blanchet et du camion et par la décision de réparation du garage.

trottoirs à partir du sommet de la côte de l'église en allant vers l'ouest jusqu'à la Ferme Louis-Hébert. Ces trottoirs d'une longueur de 926 mètres (3 040 pieds), auront un largeur de 75 centimètres et une profondeur de 15 centimètres. Le coût de réfection ne devra pas dépasser 17 000,\$ dont 13 200,\$ seront versés par le fédéral à la municipalité pour travaux d'hiver.

Au cours de la séance du 25 mai 1976, le Conseil par le règlement numéro 35, autorise l'exécution des travaux nécessaires à la confection d'un trottoir qui part du sommet de la côte d'église jusqu'à la résidence de dame Gabrielle Thivierge. Pour ce trottoir d'une longueur de 232 mètres (760 pieds) et son service de collection d'égoût pluvial, le conseil prévoyait un budget de 31 968,\$.

Divers règlements

Il est bien évident que l'électrification de la paroisse, la prise en charge des trottoirs par la municipalité et l'organisation d'un bon système d'incendie sont autant de règlements qui font la fierté des édiles et maires de St-Jean. Il n'y a pas de doute que 1976 marque une année importante pour la municipalité. Elle suppose de multiples démarches auprès du Gouvernement provincial et une force de persuasion continue auprès de la population.

Projets Canada au travail

La municipalité a bénéficié de ces projets pour la réalisation du trottoir du village exécuté en 1965. Du trente janvier au douze mai 1978, il y a eu la réfection d'un mur de soutènement à partir du quai jusque chez Barrette d'une longueur de 146 mètres, soit un investissement de 87 000,\$. Depuis le 31 octobre 1978 jusqu'au premier février 1979, un autre projet « Canada au travail » se réalise. Pour une subvention fédérale de 21 775,\$ et de 9 000,\$ de la municipalité, le conseil veut améliorer le cap de la côte d'église en y construisant un mur de soutènement en roches rondes.

Dans le passé, depuis la fin des années quarante, beaucoup de sections de mur de soutènement furent réalisées grâce aux subventions du gouvernement fédéral. Le meilleur exemple de mur bien édifié est celui du cimetière qui se prolonge pour donner le stationnement de l'église et une route d'accès au Faubourg-des-Tuyaux.

Les loisirs dans la municipalité

Les loisirs ont toujours occupé une place importante dans la vie de St-Jean. Mais ces activités très simples, fruits de l'initiative personnelle, n'exigeaient pas de gros investissements pécuniaires. La vie paysanne était à



Course de chiens



Excursion de pêche



Promenade en borleau



Partie de sucre



Pique-nique



Mardi-gras



Club de hockey : 1944.

1^{re} rangée, de gauche à droite : Arthur Pouliot, Émile Lachance, Marcel Létourneau, Jean-Marie Létourneau, Jean-Claude Cardinal, gardien de but, Jean-Marie Blouin à Ulric.
2^e rangée : Raymond Blouin, Jean-Rémi Gosselin, Jean-Marie Gagnon, Jean-Baptiste Noël, Marc Lachance, Charles Filteau et Joseph-Georges Boulet, professeur, arbitre.

l'aise dans ces belles veillées familiales non seulement du temps des fêtes mais aussi du carnaval. Les courses de chiens, les descentes en traîneaux, les glissades sur la croûte, les voyages en carriole ou les randonnées en chaloupe, les excursions aux cerises, les excursions de pêche, les pique-niques familiaux, les baignades avec des costumes plus que modestes contribuaient à garder unis et heureux les nombreux enfants qui formaient nos familles d'antan. Il y avait aussi la patinoire qui fonctionnait à coup de bonne volonté et constituait depuis les années quarante un centre privilégié intéressant.

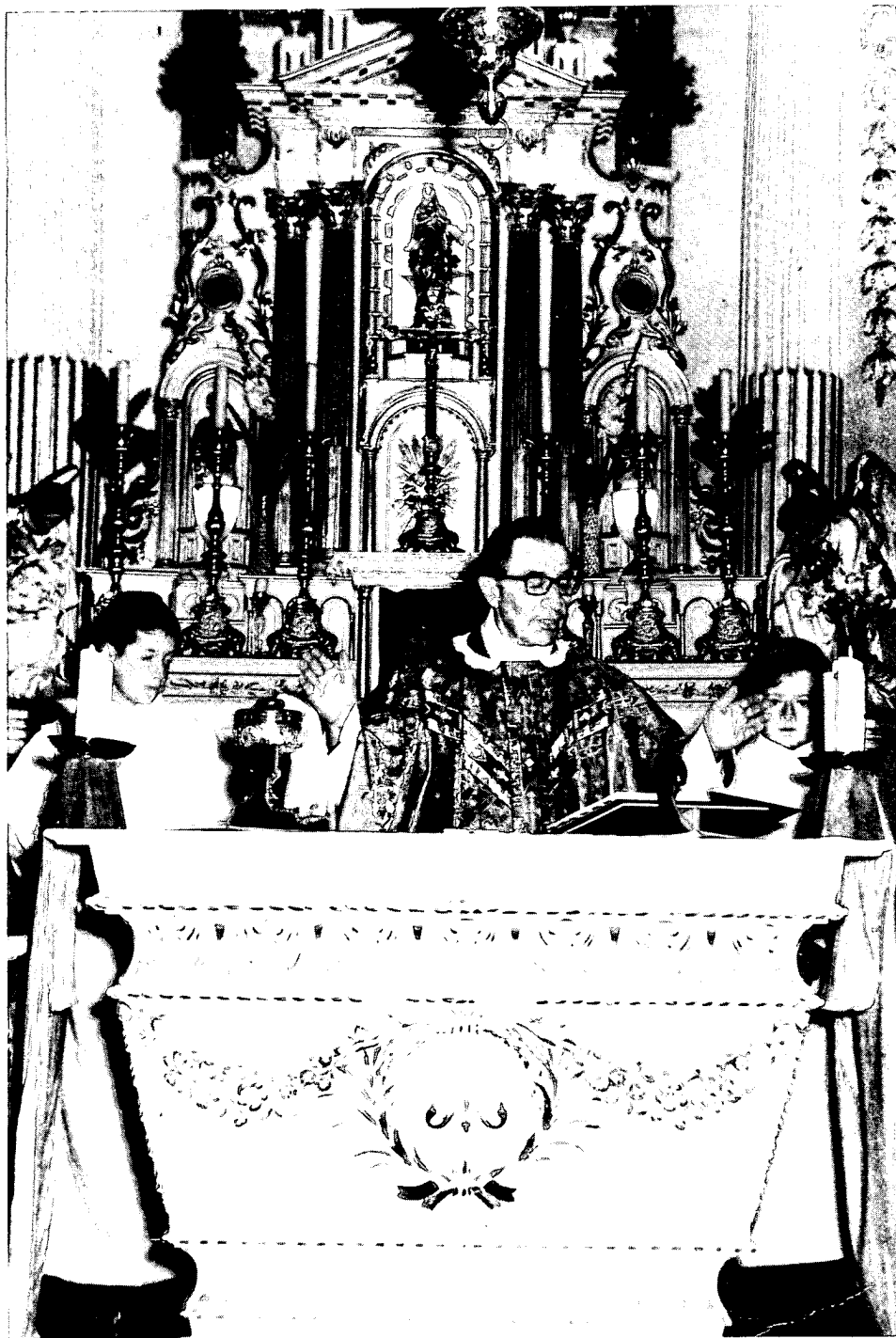
Au cours des années 1940, la Plage Orléans, la Plage du Quai et l'Auberge des Sorciers avaient fait de St-Jean la *capitale de l'île* — si nous entendons par là qu'une capitale est un centre d'attraction. Les *enterrements de vie de garçon* étaient l'objet de joyeuses célébrations à l'Auberge des Sorciers où se célébraient aussi les noces non seulement des résidents de St-Jean mais des paroisses voisines. La Plage Orléans, avec sa piscine, ses courts de tennis, son petit jardin zoologique, ses vues en plein air, son restaurant et son hôtel attirait une clientèle diversifiée, toujours désireuse d'y revenir.

Jusque-là, nous le voyons, la municipalité avait fait peu d'effort pour aider l'animation des loisirs et des sports. Chaque membre de la société s'en chargeait. Mais nous vivions dans une *société de services échangés*. Aujourd'hui — et peut-être avec raison — à cause du niveau de vie que chacun se donne ou veut avoir, la gratuité semble disparue. La tâche des bénévoles n'est d'ailleurs pas facile³⁶ : «le manque de formation, l'ambiguïté des rôles et des statuts, les relations avec les professionnels du loisir, le problème d'assurer la relève, la surcharge d'activités, la complexité grandissante des structures... et, pourquoi ne pas le dire, l'attrait de la *petite politique*,» compliquent toute la situation. «La situation des travailleurs rémunérés comporte aussi ses problèmes... irrégularité des heures de travail..., l'insécurité d'emploi d'une année à l'autre nuit au bon travail en favorisant le 'lobbying'³⁶.»

Les loisirs et le curé Émond

Un organisation certaine des loisirs prit corps avec l'arrivée du curé Gérard Émond. À juste titre, il fut à St-Jean le Curé des loisirs. Il a su grouper autour de lui des équipes à relais de bénévoles et n'a pas craint d'amener sur son terrain, dans la grange de la Fabrique et jusque dans le sous-sol du presbytère une organisation sportive. St-Jean peut se vanter d'être la seule paroisse de l'île qui a eu et possède encore deux allées de quilles. Cette activité sportive a réjoui tant de paroissiens et couronné tant

36. CHARRON, Claude, *Livre vert sur le loisir au Québec*, oct. 1977, 88 pages, p. 43.



Le curé Gérard Émond. Homme d'action, oui; mais surtout homme de prière.